

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : MAURITANIE	
TITRE DU PROJET : « Renforcement de la paix et de la résilience socio-économique à travers la création d’emplois décents verts pour les jeunes en zones rurales et péri-urbains du Hodh Chargui, de Trarza et de Nouakchott »	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d’affectation spéciale (“Trust Fund”) (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d’affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d’affectation spéciale régional Nom du fonds d’affectation spéciale :
Liste de l’ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l’agence chef de file), type d’organisation (ONU, ONG etc.) : Organisation internationale du Travail - OIT (ONU) Organisation pour l’alimentation et l’agriculture - FAO (ONU)	
Liste des partenaires d’exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d’organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l’Economie et du Développement Durable (MEDD) (gouvernement) - Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Hodh El Chargui (gouvernement) - Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle (DGFTP, Techghil, INAP-FTP et Etablissement de FP de Nouakchott, Rosso et Nema) (gouvernement) - Ministère de l’Agriculture, Ministère de l’Élevage (gouvernement) - Cellule de Formation et d’Insertion de l’Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) (secteur privé) - Union Nationale des Caisses d’Epargne et de Crédit Djikké- Mutuelle ou UNCECD-M, (secteur privé) - Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM) (syndicats – OSC nationale et locale) - Mairie de Dar Naim (gouvernement) - Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA) de Kaédi (gouvernement) - Institut Supérieur de l’Enseignement Technologique (ISET) de Rosso (gouvernement) - Associations des jeunes notamment l’Union des Jeunes Startappeurs de Mauritanie, le Réseau National des Jeunes pour l’Agriculture et l’Alimentation (OSC locale) - Réseaux des jeunes de Bassikounou, de Dar Naim et de Trarza, Association YALI Alumni en Mauritanie (AYAM) (OSC locale) 	

Durée du projet en mois^{1 2}: 36

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Wilayas (régions) du Hodh El Chargui, Nouakchott et de Trarza

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
 Initiative de promotion des jeunes⁴
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIT : \$ 2,200,000

FAO : \$ 1,800,000

Total PBF : \$ 4,000,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : /

PBF 1^{ère} tranche (50%) :

OIT : \$ 1,100,000

FAO : \$ 900,000

Total : \$ 2,000,000

PBF 2^{ème} tranche* (30%) :

OIT : \$ 660,000

FAO : \$ 540,000

Total : \$ 1,200,000

PBF 3^{ème} tranche* (_20%) :

OIT : \$ 440,000

FAO : \$ 360,000

Total : \$ 800,000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :

Le projet vise à **renforcer la cohésion sociale et la prévention des conflits en matière d'accès aux ressources naturelles (eau, forêts, bois, pâturages, foncier, bétails, etc.) et de préservation de l'environnement, grâce à un engagement actif, un meilleur accès aux ressources naturelles et une gestion durable de l'environnement au sein de chaînes de valeurs inclusives, des jeunes hommes et les jeunes femmes issus de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso.**

La stratégie de mise en œuvre est centrée autour de l'engagement actif des jeunes hommes et des jeunes femmes issus de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso i) dans la promotion, le soutien et le renforcement des initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement (Résultat 1) et ii) dans des initiatives économiques responsables conjointes axées sur une gestion durable de l'environnement au sein de chaînes de valeurs inclusives, porteuses de paix et vertes (Résultat 2).

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Le projet portera une attention particulière à la gestion des connaissances à travers la construction d'évidences sur la contribution des différents modèles d'interventions à la prévention de conflits et à la promotion de la cohésion sociale. Cette approche pourra alimenter l'initiative "Peacebuilding Impact Hub" du PBSO.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Des consultations ont été organisées sous le format suivant :

1. Dès la conceptualisation du projet, une consultation et des discussions techniques bilatérales ont été engagées avec les acteurs et partenaires concernés par les questions en lien avec la création d'emplois décents verts pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, la consolidation de la paix et de la résilience socio-économique au niveau national et dans les 3 zones d'intervention du Hodh Chargui, de Trarza et de Nouakchott. Il s'agit, notamment, du Ministère de l'Economie et du Développement Durable, la Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Hodh El Chargui, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGFTP, Techghil, INAP-FTP et Etablissement de FP de Nouakchott, Rosso et Nema), le Ministère de l'Agriculture, la Cellule de Formation et d'Insertion de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) comme seule entité représentant les employeurs en Mauritanie, la Mairie de Dar Naim, l'Institut Supérieur de l'Enseignement Technologique (ISET) de Rosso et les associations des jeunes notamment l'Union des Jeunes Startupeurs de Mauritanie, le Réseau National des Jeunes pour l'Agriculture et l'Alimentation pour mieux refléter les besoins, les priorités et les perspectives en lien avec la création d'emplois décents pour les jeunes pour renforcer la paix et de la résilience socio-économique des populations.
2. Des rencontres individuelles ont eu lieu avec les acteurs gouvernementaux en charge des questions de jeunesse, d'emplois, de consolidation de la paix et du développement économique local, notamment la Cellule de coordination des projets et programmes de développement du Hodh El Chargui, les Mairies de Bassikounou, de Dar Naim et de Trarza.
3. Des rencontres individuelles ont eu lieu avec les acteurs gouvernementaux en charge de la formation technique et professionnelle, les partenaires sociaux et les prestataires de services d'appui aux entreprises et à l'insertion : DGFTP, INAP-FTP, TECHGHIL Union Nationale des Caisses d'Epargne et de Crédit (Djikke).
4. Une réunion de consultation a eu lieu avec les associations de jeunes de la société civile qui interviennent pour renforcer l'inclusion et la participation des jeunes dans leurs communautés : l'Union des Jeunes Startupeurs de Mauritanie, le Réseau National des Jeunes pour l'Agriculture et l'Alimentation, les Réseaux des jeunes de Bassikounou, de Dar Naim et de Trarza, Association YALI Alumni en Mauritanie (AYAM).

Ces consultations ont permis de présenter régulièrement la proposition de projet aux autorités nationales et membres du Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés). Ces rencontres ont également facilité une meilleure compréhension des vulnérabilités et préoccupations principales de la jeunesse mauritanienne, et permis d'identifier des synergies ainsi que des pistes de collaboration pour mettre en œuvre le projet en plaçant les jeunes hommes et les jeunes femmes vulnérables au cœur de la stratégie d'intervention.

Les jeunes ont trouvé le projet intéressant et important pour mieux prendre en compte leurs besoins et priorités dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives et politiques d'emplois et de jeunesse, et ont exprimé leur intérêt à prendre part en tant qu'acteurs de cette initiative. Cette

action pourra aussi permettre de lutter contre la marginalisation et la discrimination et de faciliter l'accès équitable des jeunes aux droits, aux mécanismes de protection de leurs droits, et l'élargissement de l'espace civique, afin de leur permettre de s'impliquer dans une dynamique d'influence des processus décisionnels concernant la formation professionnelle, l'emploi des jeunes, l'accès aux opportunités économiques, etc. Les autorités nationales ont salué la pertinence de la proposition de projet parce qu'elle adresse une problématique pertinente, à savoir l'emploi des jeunes, et qu'elle s'inscrit dans le cadre des politiques et stratégies des différents ministères y compris de l'emploi et de la formation professionnelle, de la jeunesse, de l'agriculture, de l'élevage, etc. Les membres du Comité de pilotage (CoPil) du PBF, représentatifs des différents ministères concernés, élargi aux partenaires sociaux, aux OSC et associations de jeunes, ont accepté de porter le projet. Les rencontres avec le CoPil, les partenaires techniques et les OSC ont permis de mieux cibler les interventions (zones et activités) du projet, afin d'éviter les duplications et de proposer des activités complémentaires venant compléter les interventions déjà existantes. Parmi les critères qui ont permis de cibler ces zones, on peut retenir par exemple le poids démographique de la jeunesse, la vulnérabilité aux effets du changement climatique, l'exposition des activités de subsistance, la position géographique et transfrontalière, etc.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2 ___

31.70% (\$1,267,878.66) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Les objectifs généraux du projet sont de renforcer l'engagement actif des jeunes, avec un accent particulier sur les jeunes femmes, dans la promotion, le soutien et le renforcement des initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles (eau, forêts, bois, pâturages, foncier, bétails, etc.) et de préservation de l'environnement. De plus, le projet accorde une attention particulière à l'accès des jeunes femmes aux initiatives économiques responsables et attractifs axées sur une gestion durable de l'environnement au sein de chaînes de valeurs inclusives, porteuses de paix et vertes. Pour ce faire, le projet prendra en compte les différentes situations et besoins des jeunes hommes et femmes en ce qui concerne l'accès au travail, à la formation, aux services d'appui à l'insertion professionnelle, aux entreprises, aux crédits, aux fonciers, à la participation à la vie publique et la prise de décisions. Il contribuera aussi au renforcement de la visibilité des associations des jeunes et des groupes de plaidoyer pour la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des jeunes femmes au sein des communautés cibles.

Un accent sera mis sur les jeunes femmes pour les motiver à intégrer les programmes en tant qu'« Actrices de changement » dans des investissements responsables et des initiatives économiques conjointes, répartis sur les 3 zones d'intervention géographique. L'acquisition des connaissances et des compétences en matière de formation technique et qualifiante, de compétences de vie, et de compétences entrepreneuriales dans les chaînes de valeur locales sélectionnées sur la base de critères

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre.

d'inclusion sociale et de genre, leur permettront de développer leur capital humain et de mieux maîtriser leurs choix de vie pour une inclusion socioéconomique réussie.

Ce renforcement de capacités participera à favoriser la mise en place d'espaces civiques et de dialogue sûrs pour les jeunes femmes, ce qui permettra l'identification participative et la prise en compte de leurs besoins et priorités en matière d'opportunités de développement économique durables par le projet et ses parties prenantes, des défis de développement local, et d'élaboration des plans de développement locaux. Un processus inclusif et participatif sera discuté et mis en place pour garantir qu'une proportion significative de jeunes femmes aura accès aux investissements responsables et aux initiatives économiques (au moins 40 % des participants) avec des capacités renforcées et préparées à appliquer ce qu'ils ont appris dans leur quotidien.

Par ailleurs, les activités proposées prennent soin également d'assurer l'engagement, le soutien, et la participation active des jeunes femmes dans les espaces de décision communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement. En ce sens, le projet assure l'intégration des jeunes femmes dans les cadres de concertation opérationnels et de plateformes multi-acteurs. Les cadres de concertation autour de l'accès aux ressources naturelles seront ainsi soutenus pour garantir l'inclusion et l'engagement actif des jeunes femmes. Les actions du projet assurent également le renforcement des capacités des jeunes femmes pour répondre efficacement aux besoins liés à l'identification et la promotion des solutions locales innovantes pour l'accès équitable et inclusif, et la gestion durable des ressources naturelles. Les bonnes pratiques en genre en matière de gestion et accès aux ressources naturelles telle l'exemple des Associations de Gestion Locale Collective (AGLC)⁷ seront partagés avec les communautés durant ce processus pour assurer une participation accrue et positive des jeunes femmes issues des communautés hôtes, retournées et réfugiées, dans les mécanismes de consultation et de prise de décision au sein des communautés et entre eux. Le Projet contribuera également au renforcement des espaces de discussions des inégalités de genre et des mécanismes institutionnels de promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, en collaboration avec l'Observatoire national des Droits de la Femme et de la Fille dans les 3 zones ciblées.

L'engagement et le leadership des jeunes femmes seront ainsi renforcés grâce à leur accès à la formation et aux opportunités économiques responsables. Les cadres de concertation, les plateformes multi-acteurs, ainsi que le secteur privé (employeurs) seront sensibilisés sur le **rôle constructif des jeunes, et en particulier des jeunes femmes, afin de déconstruire les stéréotypes existants et d'assurer une diversité en genre et âge au sein de ces mécanismes.** Il s'agira concrètement d'amorcer également des campagnes de sensibilisation pour encourager le **mentoring entre les jeunes femmes entrepreneurs et les jeunes femmes primo-arrivants sur le marché du travail et/ou souhaitant se lancer dans la création de leur entreprise.** Ces campagnes de sensibilisation cibleront également les jeunes femmes pour les encourager à intégrer certaines activités autour des chaînes de valeur sensible au conflit et au genre à identifier dans le cadre l'analyse prévue à l'Activité 1.1.1.

Dans ce contexte et face aux effets du changement climatique accentuant la vulnérabilité de certains groupes y compris les femmes, les **chaînes de valeur à identifier et à développer tiendront compte des dynamiques genres au niveau locale pour contribuer à renforcer la résilience des communautés** tout en soutenant une transformation genre au sein des groupes cibles. Ainsi, lors de la préparation et de la mise en œuvre des interventions autour du développement des chaînes de valeur à

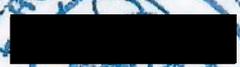
⁷ Ces AGLC ont été mises en place par la GIZ sur la gestion et l'accès aux ressources naturelles à Guidimakha. Elles sont très actives et travaillent beaucoup sur les produits forestiers non ligneux (PNFL) et la **présence des femmes dans ce genre ce groupes seraient très importantes et notamment au niveau de la gouvernance de ces groupes.** Ce projet pourra s'appuyer sur les leçons apprises et les bonnes pratiques pour alimenter et orienter l'appui que nous allons donner aux structures locales et communautaires à appuyer et renforcer dans le cadre de cette action au niveau des 3 zones d'intervention.

- Effet 2. D'ici 2027, la population en Mauritanie, particulièrement les populations vulnérables, accèdent aux services de base de qualité inclusifs et durables.
 - Indicateur 2.2.1. Nombre de formations techniques et professionnelles ayant développé des curricula standardisés répondant aux besoins du marché de travail
 - Indicateur 2.2.2. Nombre de formations orientées vers les compétences du 21^{ème} siècle
 - Indicateur 2.3.1. Nombre des jeunes formés dans l'entrepreneuriat ou Activité génératrice de Revenu
 - Indicateur 2.3.2. Nombre des jeunes formés dans les métiers.
- Effet 3. D'ici 2027, les jeunes filles et les femmes sont plus autonomes, résilientes et en mesure de participer activement aux dialogues et aux prises de décisions à tous les niveaux pour le développement de la Mauritanie
 - Indicateur 3.1.1. Nombre de mouvements sociaux forts plaidant contre les normes sociales et de genre néfastes, les stéréotypes et les pratiques discriminatoires qui touchent les filles et les femmes.
 - Indicateur 3.1.2. Nombre de politiciens, de chefs religieux, de dirigeants locaux, de représentants des médias et d'influenceurs sociaux qui soutiennent publiquement le changement de normes sociales et de genre en s'attaquant aux masculinités hégémoniques, à la violence basée sur le genre, aux grossesses d'adolescentes, aux mariages précoces (mariages d'enfants)
 - Indicateur 3.1.3. Nombre de garçons et d'hommes participant activement à des activités visant à promouvoir une masculinité positive et des normes de genre équitables et à plaider pour l'élimination des pratiques néfastes.
 - Indicateur 3.2.2. Nombre de jeunes filles et de femmes formées et disposant des aptitudes et moyens financiers à participer activement dans la prise de décisions.
 - Indicateur 3.2.3. Nombre de jeunes filles et des femmes bénéficiaires du programme de résilience et qui siègent dans les organes communautaires, départementaux ou régionaux
- Effet 4. D'ici 2027 la population en Mauritanie, particulièrement les plus vulnérables jouit pleinement de ses droits, dans un cadre sûr, paisible et respectueux de l'environnement
 - Indicateur 4.3.2. Nombre de femmes et des jeunes formés et sensibilisés sur la participation politique, à l'accès aux sphères de décision, la médiation et la prévention des conflits

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 5, 8, 10, 13, 16, 17

<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet : <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :</p> <p>USD XXXXX</p>
--	--

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Mme Rania Bikhazi</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : Organisation internationale du Travail (OIT)</p> <p>Date et visa : Le 17 Novembre 2023</p>	<p>Représentant du Ministère de l'Economie et du Développement Durable (MEDD)</p> <p>Nom: SEM Abdessalam Ould Mohamed Saleh</p> <p>Signature </p> <p>Titre : Ministre de l'Economie et du Développement Durable</p> <p>Date et visa : 29 NOV 2023</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Mr Alexandre Huynh</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)</p> <p>Date et visa : Je 20 novembre 2023</p>	
<p>Coordonnatrice résidente</p> <p>Nom : Mme Lila Pieters Yahia</p> <p>Signature </p> <p>Date et visa : 21/11/2023</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Signature </p> <p>Date et visa : 6 December 2023</p>

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

La Mauritanie est autant une terre d'opportunités que de défis. Le pays est doté de **ressources humaines et naturelles importantes** (minerais de fer, or et cuivre, gaz naturel...). La **croissance économique** en Mauritanie s'est accélérée à 5,3 % en 2022 contre 2,4 % en 2021, soutenue principalement par la hausse des productions extractive et agricole ainsi que des échanges, avec une économie peu diversifiée et vulnérable aux chocs externes, y compris climatiques. Le taux de progression du PIB devrait atteindre 4,3 % en 2023 et 5,9 % en 2024, soutenu par le dynamisme des secteurs primaire et extractif et les retombées attendues de l'exploitation gazière¹². L'économie mauritanienne est structurellement volatile du fait de sa forte dépendance aux secteurs extractifs (fer, or, cuivre) et de la pêche. Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2013, la population s'élève à 3,535,368 habitants. La **Mauritanie est aussi l'un des pays les plus jeunes du Sahel**, avec plus de la moitié de la population âgée de moins de 20 ans. La population en âge de travailler représente 52,7% de la population globale avec plus de 61,4% de jeunes âgés de moins de 35 ans. Cette population en âge de travailler est composée majoritairement de femmes (57,5%) (ENESI)¹³, 2017)¹⁴. Au cours des cinq dernières années, le taux de chômage a augmenté de 1,7 point de pourcentage passant de 10,1% en 2012 à 11,8% en 2017. Le chômage touche plus les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 13,3% et de 10,9%. Cependant, il y a lieu de noter que ces chiffres mentionnés ne reflètent que ceux inscrits comme étant des chercheurs en recherche active au sens de la définition de l'OIT¹⁵. En plus de cela, ce taux de chômage des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans) avec une estimation modélisée OIT) est chiffré en 2022 à 21,9% par la Banque Mondiale¹⁶. Parmi les jeunes, 77% des femmes sont alphabétisées, contre 83% des hommes.¹⁷

Malgré ces opportunités, il y existe de nombreux défis économiques, environnementaux et sécuritaires¹⁸, notamment l'instabilité politique au Mali et ses répercussions dans les **régions**

¹² Perspectives économiques en Afrique (AEO), BAD, 2023.

¹³ Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel.

¹⁴ Les jeunes de 14-35 ans représentent environ 61,4% de la population active avec une proportion relativement importante (44,2%), qui ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi. Cette population en âge de travailler est composée majoritairement de femmes (57,5%).

¹⁵ Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

¹⁶ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS?locations=MR>.

¹⁷ Etude sur le profil genre en Mauritanie, Banque Africaine du Développement, (2020) p. 16.

¹⁸ Contexte de crise prolongé au Mali et l'afflux de réfugiés et de retournés mauritaniens principalement dans le Hodh
El Chargui.URL
:file:///C:/Users/diopg/Downloads/Alert_Cartographie%20Bassikounou_rapport%20FINAL-SCE%20-clean%20(1).pdf
file:///C:/Users/diopg/Downloads/Etude%20vuln%C3%A9rabilit%C3%A9s%20de%20la%20jeunesse%20VF%20(2).pdf

transfrontalières, les chocs climatiques et un manque et/ou faibles perspectives économiques et d'emplois, particulièrement pour les jeunes, et un **faible accès à l'éducation et aux services essentiels** tels que l'eau, la santé et l'électricité. La Mauritanie est également exposée à des cycles récurrents de sécheresse causés par le **changement climatique**, ce qui impacte les pâturages, la production agricole et les revenus des ménages. Ces défis profondément enracinés, y compris un **climat des affaires peu favorable** à l'éclosion des entreprises et à la création d'opportunités d'emplois, les **insuffisances en matière d'équité territoriale liées aux politiques publiques** et les effets du **COVID-19** peuvent s'avérer également des facteurs essentiels d'alimentation des conflits. Ils sont également susceptibles de porter atteinte à la cohésion sociale et au maintien de la paix, tout en déstabilisant l'activité économique et l'état de droit. L'impact croissant du changement climatique a également des répercussions majeures sur la cohésion sociale, aussi bien au sein des communautés qu'entre elles. Cela se manifeste notamment par l'aggravation des tensions liées à l'accès à des ressources qui se raréfient.

Les différents facteurs d'exposition et de vulnérabilité (ou leur perception) ont un impact considérable sur la dynamique des conflits au sein et entre les communautés dans les zones ciblées et/ou au-delà des frontières¹⁹. En effet, la Mauritanie connaît des fréquents et des longs cycles de **sécheresse** dans les régions du Hodh El Chargui, de Nouakchott et de Trarza, qui entraînent régulièrement des perturbations qui affectent les conditions de subsistance des populations, y compris la disparition des couloirs de transhumance, les pâturages, les terres arables et le faible patrimoine forestier, entraînant ainsi une rareté quasi-totale de ces ressources et créant par la suite une compétition entre les utilisateurs pour le **contrôle, l'utilisation et le partage de celles-ci**. Il s'en est suivie une vague de tensions et de violences continues entre les différentes communautés pour la gestion des maigres ressources locales disponibles (OIM. Octobre 2022²⁰). Ces tensions se développent dans un contexte de défaillance des systèmes de régulation de l'accès aux ressources naturelles.

En outre, les **effets combinés du changement climatique sur les moyens de subsistance et l'emploi, des politiques d'atténuation/d'adaptation et la situation alimentaire et nutritionnelle alarmante**²¹ engendrent un **exode rural** qui se traduit par une surpopulation des zones urbaines, comme le cas de Dar Naim, et un accroissement de **l'insécurité en milieu urbain**, où 60 % des crimes et délits quotidiens en Nouakchott y sont perpétrés²². Cette forte augmentation de la population a non seulement des effets néfastes sur l'économie, mais détériore aussi les infrastructures et les services publics. Avec la recrudescence **de l'instabilité qui règne au Sahel**, la région de Hodh El Chargui frontalière avec le Mali fait face à trois grands risques interdépendants : la radicalisation et l'extrémisme violent, les inégalités sociales et la méfiance inter communautaire, ainsi que les **contraintes environnementales, notamment liés au changement climatique** (UNHCR Mauritanie 2019)²³.

¹⁹ - Analyse des facteurs de conflits, de catastrophes naturelles et de la vulnérabilité du système éducatif aux chocs au Tchad UNICEF 2013 TCH_Dec13_Analyse-des-facteurs-de-conflits-de-catastrophes-naturelles-et-de-la-vulnerabilite-du-systeme-educatif-aux-chocs-au-Tchad.pdf (sfcg.org) - 2. Les répercussions des changements climatiques sur les processus de médiation et de paix Note sur les pratiques, établie par le DPPA, Septembre 2022, DPPA Les répercussions des changements climatiques sur les processus de médiation et de paix.pdf (un.org).

²⁰ <https://dtm.iom.int/report-product-series/rapport-sur-les-suivi-des-mouvements-transhumants>

²¹ Selon les Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle, Cadre Harmonisé, Mauritanie, 2023.

²² <https://kassataya.com/2021/04/23/insecurite-60-des-crimes-et-delits-quotidiens-a-nouakchott-sont-perpetres-a-dar-naim/> et https://cridem.org/C_Info.php?article=703769

²³ Rapport d'analyse de l'impact des réfugiés sur les populations hôtes.

Par ailleurs, le manque de perspectives économiques et le déficit de travail décent peuvent s'avérer des facteurs essentiels d'alimentation des conflits. Parmi les **causes structurelles liées au manque de perspectives économiques et d'emplois** figure la faiblesse des institutions chargées des questions d'emploi et de formation et l'absence de passerelles dans la transition entre l'école et le travail. Elles peuvent aussi être liées à diverses formes de discrimination, à des désavantages liés au manque d'expérience professionnelle, aux tendances cycliques du marché du travail et à un certain nombre de facteurs structurels. En 2017, environ 50 % des jeunes âgés de 14 à 24 ans n'étaient pas dans le système éducatif et ne travaillaient pas formellement.²⁴

Dans certaines économies en développement comme la Mauritanie, le manque de perspectives économiques et d'emplois peut être tributaire d'une croissance et d'un développement insuffisants. Dans de nombreuses communautés vulnérables, le sous-emploi et la pauvreté sont des problèmes aigus pour de nombreux jeunes hommes et jeunes femmes, qui se battent pour avoir des revenus minimum et une vie décente. Les jeunes des communautés rurales, peu éduqués, ne peuvent lutter car ils manquent de soutien en termes de politiques, d'infrastructures et de projets²⁵. Dans ce contexte, le **poids démographique des jeunes** peut constituer une force motrice pour le changement et la paix à travers le renforcement de leur leadership et de leurs capacités techniques, organisationnelles et managériales. Les jeunes représentent également un potentiel immense pour l'avenir de leurs communautés, grâce à leurs ressources et talents.

Le **cycle politique de la Mauritanie** prendra fin en milieu 2024 avec la mise en œuvre du programme prioritaire élargi du président de la République, qui met l'accent sur une reprise résiliente à la suite de la pandémie de COVID-19. Cependant, les émeutes enregistrées dans plusieurs villes à la suite de la proclamation des résultats des **élections législatives et locales de mai 2023 et de la mort d'un jeune pour « violences policières présumées »** témoignent d'un manque de confiance entre les populations, notamment les jeunes, par rapport aux institutions nationales et locales. Ceci peut alimenter les risques de troubles post électorales avec les élections présidentielles prévues en avril 2024 en Mauritanie. Les **effets négatifs de la pandémie sur l'économie ont également rejailli sur le marché du travail, ainsi que sur les conditions de vie et le bien-être de la population, notamment les jeunes**. La COVID a entraîné une hausse du taux d'extrême pauvreté, qui a atteint 6,3 % en 2022 selon les estimations²⁶.

Ces risques touchent particulièrement les jeunes hommes et jeunes femmes non scolarisés et sans emploi ni formation, dont les difficultés d'insertion socio-professionnelle et le sentiment d'injustice sociale, d'exclusion catégorielle et d'inégalité territoriale, sont légion²⁷. Cette situation peut susciter des conflits, si l'on n'y prend pas garde, en raison des frustrations accumulées à la suite des divers appuis (techniques, financier, infrastructures...) perçus par les jeunes comme étant inégalement répartis. De plus, la réduction des terres arables contribue davantage à exposer les communautés à la **vulnérabilité et à la précarité socio-économique**²⁸, notamment les jeunes filles et garçons qui représentent un **potentiel démographique sous**

²⁴ Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel ENESI, 2017, p. 47
<https://www.ilo.org/surveyLib/index.php/catalog/7559/related-materials>

²⁵ BIT, 2008. Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté. CIT, 97ème session, Rapport IV.

²⁶ Rapport sur la Situation Economique en Mauritanie, BM, 2023

²⁷ Etude sur la vulnérabilité de la jeunesse, PBF, OIM/HCR 2021

²⁸ Rapport d'analyse prospective de la consolidation de la paix en Mauritanie à l'horizon 2024

exploité²⁹ dans un contexte marqué par la **faiblesse des capacités aux niveaux local, national et sous-régional et des mécanismes de résolution des conflits ou d'espaces civiques de dialogue**, surtout pour ces jeunes.

Des opportunités de créer des synergies existent entre les initiatives visant à faire face à l'impact du changement climatique et les objectifs de consolidation de la paix, mais elles sont entravées par le fait que les actions restent souvent isolées. Une meilleure coordination des initiatives locales, nationales, et sous-régionales est nécessaire, pour identifier et exploiter les synergies et éviter les doublons.

Les tensions autour des points d'eau, les pâturages et le fourrage entre les réfugiés, les retournés et les communautés d'accueil

Dans les zones frontalières avec le Mali et le Sénégal (Hodh El Chargui et Trarza), la difficulté à respecter le calendrier de transhumance et de l'extension des champs qui jouxtent les couloirs de transhumance (par suite de la dégradation des anciennes terres de culture et de la réduction de l'espace qui détérioré par l'extension des villes) sont à la base des conflits liés à la mobilité du bétail. A cela s'ajoute le nombre croissant de personnes et de bétail, dont les moyens de subsistance dépendent notamment de l'exploitation de l'eau, des pâturages et du bois. Ce qui augmente la pression sur ces ressources. Cette situation engendrée des conflits au niveau des points d'eau et de pâturages auprès des couloirs de transhumance entre éleveurs et agriculteurs, notamment pendant les saisons de transhumance et les périodes de soudure. Les déplacements de personnes et bétails causés par la situation politique au Mali accentue d'avantage la compétition autour de l'exploitation des ressources naturelles notamment les points d'eau et les pâturages créant ainsi d'autres tensions communautaires. En outre, la diminution des ressources naturelles impacte fortement les rôles genres. En effet, les déplacements des hommes souvent accompagnés de leur bétail poussent les femmes à occuper plusieurs responsabilités leur ajoutant ainsi une charge de travail de plus. D'autre part la rareté de l'eau conduit les jeunes femmes et les jeunes filles à parcourir plusieurs kilomètres pour assurer la tâche de collecte de l'eau³⁰. Au fil des années, elles s'imposent aussi comme les gardiennes des connaissances traditionnelles. Les femmes rurales jeunes et adultes deviennent ainsi incontournables dans les processus de consultation et de prise de décisions. D'où l'intérêt de renforcer le pouvoir de décision des jeunes femmes autour de la gestion et l'accès aux ressources naturelles (eau, pâturages, forêts etc.).

Les répercussions de l'instabilité au Sahel :

L'instabilité au Sahel se fait particulièrement sentir dans la région de Hodh Chargui, La Moughataa de Bassikounou, la plus peuplée de la région du Hodh Chargui abrite également le camp de réfugiés de Mbera, qui accueille une population de réfugiés maliens estimées par le HCR à près de 90.000 (dont 55% de femmes et filles) dépendant principalement de l'aide humanitaire depuis leur arrivée en 2012. Selon les projections du HCR et en raison de l'instabilité politique persistante au Mali, il est peu probable que la population réfugiée retourne dans le pays de départ à court terme. Cette situation a favorisé une concentration massive de personnes et de bétails sur des surfaces réduites, en raison de la fermeture des frontières, empêchant les **mouvements normaux de transhumance** et un **flux important de retournés mauritaniens**. Aussi, s'en est suivie une forte pression sur les maigres ressources disponibles,

²⁹ Qui constituent la main d'œuvre locale, sans oublier le rôle déterminant de la femme dans la prise en charge des enfants et des ménages et les défis liés à la sécurité économique des jeunes notamment à risque pour éviter qu'ils ne tombent dans l'extrémisme violent

³⁰ Évaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural : Mauritanie (fao.org)

accentuant la compétition autour de celles-ci et une accélération de leur dépréciation, entraînant ainsi une certaine stigmatisation des réfugiés, désormais perçus comme étant responsables de cette situation par les communautés hôtes. A titre d'exemple, les alertes « mouvements » de transhumants ont rapporté en juin 2022³¹ que les conflits entre éleveurs représentent 7% des alertes reçues. Ces conflits pastoraux sont aussi bien notés dans le Hodh El Chargui (Adel Bagrou) que dans le Trarza, frontalière avec le Sénégal (R'Kiz). Et ce même si 27%³² de ces conflits ont été résolus par la médiation sociale de la communauté (habitants) et l'intervention des autorités locales.

Les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance et l'emploi :

Les effets du changement climatique constituent sans aucun doute un des facteurs générateurs de conflit et d'instabilité dans les trois (3) régions ciblées étant donné qu'une proportion importante de la population active vit de l'économie agrosylvopastorale qui est directement affectée. Les tensions liées au foncier (conflits agro- pastoraux, luttes agraires intercommunautaires et conflits frontaliers forestiers...) peuvent être liés aux problèmes plus généraux de sécurité, de moyen de subsistance, d'absence de cadre juridique et politique, d'identité et de tensions régionales non résolues ou potentiels conflits. Ces conflits fonciers peuvent également devenir violents lorsqu'ils s'inscrivent dans des processus plus généraux d'exclusion politique, de discrimination sociale, de marginalisation économique et lorsqu'il devient perceptible qu'une action pacifique ne constitue plus une stratégie viable pour entraîner un changement. En plus de cela, outre les tensions liées au foncier, la diminution des ressources naturelles causée par le changement climatique, une répartition non équitable de ces ressources impactent fortement les moyens de subsistance des populations. Par conséquent, les risques sécuritaires liés au changement climatique y sont légion et interpellent notre attention. En effet, les chocs climatiques peuvent pousser les populations pastorales à migrer plutôt que prévu et pour une durée plus longue.

Enfin, une attention particulière doit être accordée aux conséquences socioéconomiques des catastrophes soudaines ou progressives et du changement climatique souvent **plus graves pour les femmes jeunes comme adultes**. L'exposition des jeunes femmes à ces **vulnérabilités disproportionnées s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment l'accès limitée aux ressources économiques, à l'éducation et à l'information**. La réduction des risques de catastrophe (RRC) et les interventions en matière de relèvement socioéconomique face aux effets du changements climatiques et en cas de catastrophe ont également une **dimension sexospécifique, dans la mesure où les besoins et les préférences des femmes sont parfois négligés dans la planification et la mise en œuvre d'une aide d'urgence ou d'appuis à long terme**. La **Recommandation n° 205 de l'OIT sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience (2017)** souligne, d'une part, la nécessité de reconnaître que les crises affectent différemment les femmes et les hommes, et d'autre part, l'importance cruciale de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes et des filles pour prévenir les crises et y répondre, faciliter le redressement et renforcer la résilience.

La jeunesse comme un défi de développement dans les 3 régions ciblées :

Du point de vue démographique, à l'image du pays, la population de la Wilaya du Hodh El Chargui qui s'élève à 497,093 habitants (RGPH 2013) est caractérisée par sa jeunesse (46% ont moins de 15 ans avec 48.19% de femmes et 51.80 d'hommes) et un taux de chômage variant respectivement entre les zones rurales (11.4%) et urbaines (15.2%). La Wilaya de Trarza quant

³¹ L'outil de suivi des mouvements de transhumance (TTT) de l'OIM, juin 2022

³² https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/reports/Dashboard_TTT_MRT_Alertes_Mai_2022.pdf

à elle abrite 272.773 habitants (RGPH 2013) dont 43% ont moins de 15 ans et un taux de chômage de 5.1% en zone rurale et 7.3% en zone urbaine (ENESI, 2017). En revanche, Dar Naim se présente comme étant la 2^{ème} Moughataa la plus peuplée avec 144 043 habitants soit 15.0% de la population de Nouakchott. Elle a une population très jeune (49% ont moins de 20 ans) avec les individus en âge de travailler représentant plus de la moitié de la population (59,2% avec 51,9% de femmes en 2017. Plus d'un jeune de moins de 35 ans sur 5 (20,8%) et plus du quart (26,6%) des jeunes de moins de 25 ans est également au chômage. Ce potentiel démographique de la jeunesse reste sous exploité dans ces régions, car peu impliquée dans les chaînes de production et de transformation, pour devenir un moteur de développement, de changement et de pérennisation de la paix.

Des données désagrègées par sexe et par âge sont limitées, c'est pourquoi, eu égard, à l'attention particulière accordée à la dimension genre, le projet collectera des données actualisées à travers les études et analyses qui seront menées.

Un manque de perspectives économiques et d'opportunités d'emplois, particulièrement pour les jeunes :

Le manque de perspectives économiques, le chômage et le déficit de travail décent, notamment chez les jeunes femmes et hommes peuvent s'avérer des facteurs essentiels d'alimentation des conflits, et l'inexistence d'espaces civiques de dialogue de ses communautés peuvent également susciter des sentiments d'injustice et d'exclusion pouvant engendrer des conflits³³. Ces conflits conjugués aux effets du changement climatique et parfois aux catastrophes ont des coûts économiques vertigineux. Ce qui peut impacter la qualité et les conditions de travail, et l'accroissement du travail informel, sans contrat non déclaré et donc sans protection sociale. Cette situation peut stimuler les économies illicites qui reposent sur la pérennisation de la violence – et rendent les jeunes femmes et hommes travailleurs (ses) dépendants (es) de cette violence dans un contexte souvent marqué par l'absence ou l'inefficacité des mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

Par ailleurs, il est crucial de favoriser des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires qui contribuent à un développement durable, améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition et respectent les droits humains tout en garantissant un retour sur l'investissement pour l'entrepreneur. Ces types d'investissement répondent aux enjeux socioéconomiques, environnementaux, culturels et éthiques tout en renforçant l'écosystème économique local et en apportant une stabilité dans les zones cibles à travers l'inclusion, les emplois décents et la préservation des ressources naturelles³⁴. Cela nécessite un accompagnement ciblé, renforçant la triple performance de MPME ayant une capacité de transformer l'économie locale en faveur de l'inclusion, la durabilité et la paix. A travers ces investissements responsables, le projet favorisera particulièrement la création d'opportunités d'emplois verts grâce, par exemple à la formation de technicien-nes pour réparer des forages à l'énergie solaire, des systèmes d'irrigation solaires, pour l'agriculture biologique, etc.

Un manque de perspectives économiques et d'opportunités d'emplois, particulièrement pour les jeunes femmes :

³³ PBSO et OIT (2021), pérenniser la paix à travers l'emploi et le travail décent :

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_771498.pdf

³⁴ Cf. FAO ; APIA ; INRAT. 2023. Fiche technique : investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires : Comprendre l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (IRA), une notion de plus en plus d'actualité. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc4673fr>

Le manque de perspectives économiques et d'opportunités d'emplois et le déficit de travail décent peuvent s'avérer des facteurs essentiels d'alimentation des conflits et des vulnérabilités. Cette situation touche, à la fois les jeunes hommes et les jeunes femmes. Cependant, les jeunes femmes souffrent du même manque d'opportunités que les jeunes hommes, mais ont d'autres obstacles ou contraintes ajoutés sur leur situation particulière en tant que femmes. En effet, les principales contraintes à l'accès aux opportunités pour les jeunes femmes et notamment peuvent se résumer, entre autres, à l'accès limité à la propriété foncière, au crédit, les normes sociales qui les poussent à rester à la maison et s'occuper des enfants et du ménage, les normes sociales qui les poussent à se dédier principalement à l'agriculture, notamment au maraîchage, tout en subissant le changement climatique de manière spécifique pour leur survie, l'accès au travail formel au même titre que les jeunes hommes, la féminisation de la pauvreté, le besoin d'un permis du père/mari pour travailler, l'exode des hommes vers les villes, en laissant les jeunes femmes sans moyens de survie, etc.

Un climat des affaires peu favorable à l'éclosion des entreprises et à la création d'opportunités d'emplois :

L'instabilité et les limites liées à un climat des affaires peuvent également décourager l'investissement privé, à cause de la perception du risque. En effet, cette situation est souvent due aux conditions fiscales méconnues ou d'absence d'incitations fiscales, la lourdeur des procédures administratives en matière de création d'entreprises, et l'insuffisance des services d'emplois. Cette situation peut anéantir les espoirs des jeunes sur toutes possibilités de développement de business prospère en Mauritanie. Ce qui peut expliquer que plus de 14,000 jeunes soient partis aux Etats Unies en 2022 et 2023 (OIM, 2023) et parmi lesquels plusieurs jeunes nantis, même si cela reste à démontrer par une enquête très approfondie auprès des cibles.

Les insuffisances en matière d'équité territoriale liées aux politiques publiques. :

Les conditions socio-économiques des populations, qui peuvent être perçues au travers un certain nombre de facteurs, de bien être, qui sont entre autres une alimentation suffisante, de l'eau potable, un abri sûr, de bonnes conditions socioprofessionnelle, l'accès aux infrastructures de base... sont inégalitaires entre les zones rurales et urbaines et parfois entre les régions. Plusieurs études montrent que l'évolution de la situation socio-économique s'est traduite par un important accroissement de la population urbaine au détriment des terroirs, un développement de nouvelles activités économiques plus ou moins organisées, un niveau de développement des infrastructures sociales de base. Ces conditions influent sur la vulnérabilité des populations. En effet, la montée de la criminalité dans des zones comme Dar Naim, tendent à confirmer l'interrelation entre les conditions socio-économiques et les risques ou penchants délictuels pour les populations, en particulier les jeunes.

Les capacités aux niveaux local, national et sous-régional sont insuffisantes pour absorber les impacts du changement climatique, en particulier parmi les groupes les plus touchés. En effet, les mécanismes existants peinent à jouer pleinement leur rôle par manque de ressources logistiques nécessaires pour se déployer convenablement, de connaissances techniques solides à cause de l'existence de plusieurs sources de droit (coutumier et étatique), par leur faible harmonisation qui crée parfois des amalgames auprès de la population, enfin par leur caractère peu inclusif qui ne permet pas aux jeunes de jouer pleinement leur rôle d'agent de paix. Les institutions locales et nationales ont également une capacité limitée de réponse aux risques sécuritaires liés au changement climatique à cause des problèmes liés à une faible gouvernance, au changements fréquents de ministres ou de directeurs à la tête des

départements ministériels et directions techniques, au problème de leadership dans la coordination des activités impliquant plusieurs directions ou services dépendants de plusieurs ministères aux niveaux locale et nationale (protection civile, environnement, autorités locales...) et les stratégies locales de stabilisation continuent d'être dirigées par des acteurs externes. Cela rend plus difficiles les réponses aux conflits et aux urgences humanitaires complexes. Par ailleurs, ces stratégies se contentent souvent de réagir aux incidents liés aux conflits, mais ne s'attaquent pas aux problèmes et mécanismes sous-jacents, tout en renforçant la coordination et la coopération aux niveaux local, national et sous-régionale.

Les cadres de concertation et plateformes multi-acteurs sont/seront composés de représentants des autorités locales, d'associations de femmes et de jeunes, de chefs religieux, de chefs coutumiers, ainsi que des représentants des différentes communautés. Dans ces cadres de concertation et plateformes multi-acteurs, en particulier les **organisations de jeunes**, jouent un rôle essentiel dans le choix des bénéficiaires du programme, dans la sélection des initiatives communautaires et investissement responsables et viables et dans le suivi de la mise en œuvre des projets de développement économique local (DEL). Les représentants des **organisations de jeunes** contribuent également à l'identification des bénéficiaires et expliquent le programme de gestion durable des ressources naturelles dans le but d'inciter les jeunes à renoncer à préserver l'environnement et à renforcer la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre les communautés cibles. Les représentants des associations de jeunes jouent également un rôle dans la définition d'options d'insertion et de réinsertion socio-économique qui soient adaptées aux aspirations des jeunes et qui tiennent compte des possibilités d'emploi du marché du travail local.

La participation limitée des jeunes femmes aux plateformes et mécanismes traditionnels de dialogue et de prise de décision (espaces civiques)

L'espace civique des jeunes apparaît limité avec un faible accès à la gouvernance locale et un manque de confiance accrue dans les institutions nationales et locales. En dépit de la mise en place de certaines mesures en faveur d'une représentativité accrue des jeunes femmes au sein de la fonction publique, des institutions et des postes électifs, celles-ci restent largement sous représentées dans les sphères décisionnelles. C'est pourquoi, cette année lors des élections législatives de mai 2023, nouveauté, parmi les scrutins : tous les partis doivent présenter une liste nationale jeune, avec des candidats âgés de moins de 35 ans et un bulletin de vote leur sera consacré le jour J. L'occasion pour ces derniers de mieux représenter les jeunes à l'Assemblée nationale. A titre d'exemple, les listes présentées par les partis de jeunes aux élections législatives et municipales de mai 2023 ont pu obtenir 11 sièges réservés aux jeunes députés.

La pauvreté, le manque d'autonomie financière de la majorité des jeunes femmes et leur accès restreint à l'éducation, à l'emploi, aux moyens de production sont aussi des obstacles cumulés qui les empêchent de pleinement jouer leur rôle dans la gestion des conflits et même dans le développement de leurs terroirs. Indifféremment des régions et des localités ciblées, les mécanismes de gestion des conflits sont souvent inspirés des usages et coutumes et des pratiques religieuses dominantes de la localité ou du pays. Il ressort que les mécanismes traditionnels font, dans la plupart des cas, la part belle aux hommes, limitant ainsi l'implication des jeunes femmes dans la vie citoyenne et sociale de leur localité et/ou pays. L'autonomisation des femmes dans la vie publique est entravée par des obstacles d'ordre socioculturel, notamment les normes sociales et les stéréotypes de genre qui ont longtemps relégué les femmes à des rôles domestiques et limité leur accès aux sphères décisionnelles. Les traditions culturelles perpétuent souvent l'idée que les tâches domestiques sont réservées aux femmes, indépendamment de leur milieu social ou de leur ethnie.

Cependant, les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans l'établissement et la consolidation de la paix. Elles sont touchées par les conflits d'une manière particulière, en tant que mères et femmes des hommes blessés ou morts pendant les violences, mais surtout en tant que victimes de violences basées sur le genre, qu'elles soient sexuelles, conjugales, économiques, ou psychologiques. Les femmes dont les maris ou pères sont tués ou partis à cause des conflits ou du manque d'emploi et de ressources se retrouvent dans des situations de vulnérabilité exacerbée, parfois sans emploi elles-mêmes et avec des difficultés pour survivre. De ce fait, et vu que les femmes constituent plus de la moitié de la population en Mauritanie et dans les zones ciblées, il est indispensable que leurs voix soient entendues lors des efforts de médiation et de prévention et résolution de conflits. Ces procès ne peuvent pas se tenir sans l'inclusion active des besoins et capacités du 50% de la population.

Ainsi, la **résolution 1325** exhorte aux « États membres à assurer une plus grande représentation des femmes à la prise de décision dans les institutions et les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux en vue de la prévention, de la gestion et du règlement des différends ». La résolution encourage également la prise de mesures spéciales pour donner aux femmes et aux filles la possibilité de participer aux processus de paix, afin de trouver des solutions à long terme et d'adopter dans les accords de paix, une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, en particulier de tenir compte des besoins particuliers des femmes et des filles lors du rapatriement et de la réinstallation et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits.

L'absence de stratégies concertées et de coordination efficace au niveau local pour favoriser l'inclusion sociale et l'insertion économique des jeunes

Malgré le fort potentiel agropastoral, les investissements privés et les programmes de développement mis en œuvre dans les zones ciblées, l'inclusion sociale et l'insertion économique des Jeunes hommes et des jeunes femmes restent limitées à cause de l'absence de stratégies concertées et de coordination efficace autour de ces thématiques. A cela s'ajoute le manque d'accompagnement assurant que ces investissements génèrent une triple performance pour l'investisseur (profits), la communauté (personnes) et la planète (environnement). De plus, la présence limitée de l'État et la faiblesse des services publics dans certaines zones et l'absence du secteur privé, limitent drastiquement la portée des réponses apportées par le gouvernement et ses partenaires à ces problèmes dans les régions du Hodh El Chargui et de Trarza. Il est reconnu que le manque d'efficacité du dispositif institutionnel est lié à la faiblesse de la coordination entre les acteurs sectoriels, le chevauchement des activités et le besoin de clarification des rôles. Toute chose qui affecte négativement la planification et la coordination sectorielles entre les acteurs.

Cet appui favorise ainsi la cohésion sociale et réduit les facteurs de conflit, tout en renforçant les liens et la confiance entre les groupes sociaux et en tenant compte de la spécificité des réalités vécues par les jeunes hommes et les jeunes femmes dans les territoires ruraux et en milieu péri-urbain. En créant de tels liens et en renforçant les opportunités de dialogue entre les autorités nationales et locales, les jeunes hommes et les jeunes femmes, ainsi que les autres groupes cibles, le projet contribuera à combattre les stéréotypes³⁵, à accroître le degré de confiance des uns envers les autres et à renforcer la cohésion sociale, le sentiment

³⁵ Par exemple, la grande majorité des jeunes femmes travaille dans l'économie rurale et/ou informelle avec des emplois peu rémunérés, l'accès limité à certaines professions au même titre qu'un homme, des perceptions profondément stéréotypées, des attitudes discriminatoires et pratiques coutumières perdurent, comme pour une femme de travailler hors de la maison, etc.

d'appartenance à un groupe social et d'acceptation de l'autre. Par ailleurs, le leadership des jeunes femmes et des jeunes sera renforcé grâce à leur participation active au processus de dialogue et leur accès à la formation et aux opportunités économiques. Le renforcement des espaces civiques, l'occupation des jeunes dans des emplois décent, la lutte contre l'impunité au travail à travers un renforcement des inspections du travail, contribuera à renforcer la confiance entre les populations dans les structures de gouvernance.

Néanmoins, l'intérêt des jeunes dans l'engagement pour un dialogue pacifique pour prévenir et/ou atténuer les risques de conflits reste mal perçu. Les informations mettant en exergue la corrélation entre le rôle des jeunes femmes et hommes comme acteurs centraux pour la cohésion sociale et la réduction des tensions entre les communautés en général, les communautés hôtes, les réfugiés et les retournés restent faibles. Au cours des deux dernières décennies, plusieurs opérations de collecte de données sur l'emploi ont été exécutées mais les résultats restent limités et n'ont pas permis de répondre aux besoins croissants en données sur les statistiques du travail. Une actualisation des données sur l'emploi permettra de mieux répondre aux exigences de la programmation régionale en relation avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030) et aux choix stratégiques de l'action proposée.

Enfin, afin d'affiner et adapter cette analyse de conflits aux zones d'intervention et chaînes de valeurs, une analyse de la paix et des conflits participative et sensible au genre se centrera sur les déficits de travail décent et le manque d'opportunités d'emplois pour les jeunes sera menée au début du projet, et permettra de formuler des recommandations spécifiques qui orienteront les activités de développement économique local en vue de renforcer la cohésion sociale et la paix.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**³⁶, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Cette action que l'OIT et la FAO envisagent d'entreprendre s'aligne parfaitement avec l'éligibilité de la Mauritanie au Fonds et priorités de la demande d'éligibilité aux financements du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) sur la période 2020-2024. L'éligibilité actuelle de la Mauritanie aux financements du PBF sur la période 2020-2024 a ouvert les perspectives pour une plus grande intégration et un intérêt croissant de la partie nationale pour la consolidation de la paix – ce qui devrait impliquer un renouvellement de cette éligibilité après la période actuelle.

L'action proposée soutient la mise en œuvre du plan d'action national de la Mauritanie sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU (2000) qui concerne le droit des femmes, la paix et la sécurité, et va dans la même direction que la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité de l'ONU sur la jeunesse, la paix et la sécurité. Car, le projet vise l'inclusion effective des jeunes et des dirigeants des organisations de jeunes et de femmes comme acteurs clé dans la consolidation de la paix et la sécurité, et favorise leur contribution aux efforts de paix et de

³⁶ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

sécurité, à la prise de décisions et aux processus de réforme institutionnelle leur permettant d'influencer de manière constructive les domaines qui se répercutent directement sur leur vie.

Par ailleurs, le processus d'élaboration du second plan d'action 2021-2025 de la SCAPP et les SCRAPP (Stratégies de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée) a été influencé par les priorités nationales de consolidation de la paix en Mauritanie via les actions de sensibilisation-informations menées par le Secrétariat-PBF en étroite collaboration avec le CoPiL et par le biais des consultations régulières entre le Secrétariat et les RUNOs avec les autorités locales décentralisées et déconcentrées.

Enfin, cette proposition s'aligne également avec les priorités du Cadre de Coopérations des Nations Unies pour le Développement Durable (CPDD 2023 -2024) de la nouvelle vision des Nations unies pour une action conjointe dans la région du Hodh Chargui, qui visent, entre autres, à promouvoir la paix et la cohésion sociale dans le cadre de l'État de droit et à lutter contre le terrorisme. Elle s'aligne ensuite avec le Plan d'Action de l'Accélérateur sur l'Autonomisation des Femmes rédigé par le groupe interagence sur le genre et droits humains en Mauritanie, car en créant des opportunités d'emploi, en renforçant la participation à la vie civique et la mise en place de politiques, de stratégies et de normes sociales visant à réduire les discriminations, à lutter contre les inégalités de genre, et à prévenir et répondre aux violences basées sur le genre pour les jeunes filles. Ainsi, le projet contribuera à la mise en œuvre des trois accélérateurs sur le genre, à savoir : la gouvernance, l'autonomisation économique et la protection sociale des femmes.

Ainsi l'OIT et la FAO unissent leurs forces pour apporter une réponse conjointe du système des Nations Unies aux besoins et aux aspirations des communautés, des jeunes. Le projet en cours intitulé "**Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha**" mis en œuvre par l'OIM, l'OIT et la FAO montre comment les agences des Nations Unies peuvent travailler ensemble plus efficacement et "unis dans l'action", en capitalisant sur le mandat en matière de consolidation de la paix, l'avantage comparatif et la force institutionnelle de chacune d'entre elles.

En outre, l'intervention consistera également à accroître l'employabilité et les capacités entrepreneuriales des jeunes, de sorte à les prémunir contre la radicalisation et l'extrémisme violent. La CPDD accorde une place importante à **l'économie verte et aux emplois verts**. Le projet est aussi en droite ligne avec la stratégie UNISS - pilier relative aux jeunes et agriculture et sécurité alimentaire. En effet, la Mauritanie a rejoint l'initiative « **Action Climatique pour l'Emploi** »³⁷ de l'ONU en juin 2022, qui porte à 49 la coalition des pays qui se sont engagés à soutenir une transition écologique juste et à valider son **Plan d'action national pour une transition juste, créant des emplois verts et décents**. La Mauritanie s'est dotée également, et en plus d'une Stratégie Nationale de la Jeunesse 2020-2024, d'une Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE 2019-2030) et son plan d'action opérationnel et de la Stratégie nationale de développement du secteur de la formation technique et professionnelle en cours de finalisation. Le Programme Prioritaire Elargi du Président de la République (PROPEP) lancé en 2020 met également l'accent, entre autres, sur une reprise résiliente des populations vulnérables, l'inclusion des jeunes, l'accélération de la digitalisation, les mesures de soutien à l'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat. Ces actions conjointement envisagées par l'OIT et la FAO

³⁷ La Mauritanie rejoint l'initiative « Action Climatique pour l'Emploi de l'ONU » : https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS_851836/lang--fr/index.htm

sont en lien avec la CPDD tout en intégrant les axes prioritaires du triple Nexus Développement/humanitaire et paix.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Promoting social cohesion through economic inclusion and job creation for refugees and host communities in the moughataa of Bassikounou (OIT)	8,150,000 USD, financement BPRM, Département d'Etat Américain	Veiller à ce que les réfugiés et les communautés d'accueil aient un accès accru, inclusif et égal à la formation professionnelle pour développer leurs compétences et expérience professionnelle, en particulier dans des chaînes de valeur spécifiques -- accompagne les entreprises et les professionnels locaux dans les 6 filières ciblées pour développer leurs activités de production et de commercialisation -- facilite l'insertion sur le marché du travail en renforçant un réseau de services d'appui aux entreprises (SAE) et en démultipliant ses activités et -- mettre en œuvre des projets pilotes sur les emplois verts et l'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base de l'analyse territoriale.	Différence : Objectifs (Employabilité, développement des compétences des jeunes et renforcement des capacités des PME), le développement des chaînes de valeur - Complémentarité : zones d'interventions, bénéficiaires prioritaires. Certaines actions complémentaires notamment avec le renforcement des commissions communales, l'appropriation locale des matériaux locaux, la formation d'une main d'œuvre locale qualifiée, la construction d'infrastructures résilientes, l'appui aux organisations professionnelles locales dans les énergies renouvelables, l'agro-alimentaire, le digital, le BTP, l'élevage et l'agriculture.

<p>Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en conflit avec la loi et le renforcement de l'accès aux droits et à la justice (OIT-ONU DC)</p>	<p>1 479 494 USD, financement PBF</p>	<p>Faciliter l'accès à la formation professionnelle et le développement des compétences des jeunes en conflit avec la loi, et appelé à un plaidoyer pour l'inclusion des jeunes en conflit avec la loi dans le dispositif national de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) - construction et équipement de trois ateliers de formation professionnelle au CARSEC et renforcer les capacités du personnel d'encadrement pédagogique du CARSEC en collaboration avec l'INAP-FTP.</p>	<p>Différence : Objectifs (Employabilité, développement des compétences des jeunes et renforcement des capacités des PME) Complémentarité : - zones d'interventions, bénéficiaires prioritaires. Ce projet proposé pourra également être bâti sur les résultats et acquis de ce projet. En effet, certaines actions complémentaires notamment avec les approches et outils utilisés par l'OIT avec les groupes vulnérables, le renforcement des capacités des institutions locales et nationales concernés, le développement de stratégie d'insertion, de business plan, et l'accompagnement des organisations professionnelles dans les chaînes de valeur identifiées et correspondant aux besoins et priorités des jeunes pourront être consolidées et mise à l'échelle.</p>
<p>Stimuler l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires des jeunes agri-entrepreneurs pour la promotion du développement territorial et le renforcement des filières (FAO) 1er novembre 2022 – 31 décembre 2023)</p>	<p>Instrument de contribution volontaire flexible (FVC) – multibailleurs ; 500.000 USD (projet sous régional, 150.000 USD pour la Mauritanie)</p>	<p>Renforcement des capacités des coachs-accompagnateurs des jeunes agri-entrepreneurs relatif à la méthode et les outils « coaching et accompagnement pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires ». Grâce à ce cycle de renforcement des capacités, 30 coachs et accompagnateurs mauritaniens seront aptes à intégrer ces</p>	<p>Le projet aura permis de former les coachs-accompagnateurs qui pourront ensuite être déployés sur le terrain grâce à la proposition actuelle (épargnant ainsi des frais de formation), et accompagner les jeunes agri-entrepreneurs des régions cibles à renforcer la viabilité financière ainsi que la performance socioéconomique et environnementale de leurs projets afin que ceux-ci contribuent pleinement à la stabilité sociale et, en lieu</p>

		méthodes et outils dans leur travail.	ultime, à la paix, grâce à la création d'opportunités de développement local inclusives et durables.
Renforcer la résilience dans la région du Sahel par la création d'emplois pour les jeunes Rapprocher le nexus humanitaire-développement dans un contexte de fragilité (FAO)	Financé par le ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), 1600 442 USD (Projet régional, 395 000 USD pour la Mauritanie)	Renforcer la résilience et la cohésion sociale chez les jeunes tout en améliorant la stabilité de leurs moyens de subsistance par le biais d'approches innovantes visant à accroître leur accès à des opportunités d'emploi durables, notamment à travers des programmes d'emploi pilotes (à la fois temporaires et à moyen et long terme).	Cette intervention diffère de ce nouveau projet du fait qu'elle était axée sur des recherches, dialogues régionaux, en Mauritanie, et les programmes d'emploi à court terme. Ce programme a bénéficié directement à 200 jeunes (dont 50 pour cent de jeunes femmes). Le programme d'emploi à long terme a soutenu 390 jeunes au total. En outre, 120 animateurs ont été formés. L'expérience acquise à travers le projet sur les filières de l'économie verte et l'entrepreneuriat vert en particulier l'expérience des champions et champions en emplois verts sera mise à profit du nouveau projet. De même, les animateurs et les jeunes peuvent être engagés pour contribuer à la réduction des conflits et à la prise de décision sur la gestion durable des ressources naturelles. De plus, les bénéficiaires de ce projet ont exprimé un fort besoin de financement couplé aux renforcements de capacités techniques.
Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha (OIM-OIT-FAO)	3,000,000 USD avec le financement du PBF	Soutenir et d'améliorer l'accès des populations du Guidimakha à des moyens de subsistance plus durables et de renforcer l'engagement inclusif des communautés et des autorités locales et nationales dans la réduction des risques de catastrophe et la	Différence : zones d'interventions, bénéficiaires prioritaires. Complémentarité : Objectifs : améliorer l'accès aux moyens de subsistance plus durables et de - Certaines actions complémentaires notamment avec les approches et outils utilisés par l'OIT avec les groupes

		prévention des conflits liés au changement climatique.	vulnérables, le renforcement des capacités des institutions locales et nationales concernés, le développement de stratégie d'insertion, de business plan, et l'accompagnement des jeunes hommes et des jeunes femmes et des organisations professionnelles dans les chaînes de valeur identifiées et l'engagement inclusif des communautés et des autorités locales et nationales dans la réduction des risques de catastrophe et la prévention des conflits liés au changement climatique. De même, l'approche CEAP, pratique et novatrice pour l'adaptation au changement climatique mis en œuvre par la FAO et les facilitateurs formés dans ce projet permettront d'appuyer les jeunes producteurs et productrices membres des coopératives bénéficiaires de ce nouveau projet.
Innovation digitale en agriculture pour l'inclusion économique et l'emploi rural des jeunes en Mauritanie (FAO)	Financé par le Bureau de l'innovation de la FAO (OIN): 300,000 USD	Ce projet a permis de mettre en place le premier i) programme d'agri-entrepreneurship en soutenant dix startups agroalimentaires dirigées par des jeunes, ii) la création d'un observatoire de données à Rosso qui vise à soutenir les agriculteurs et les jeunes entrepreneurs. iii) renforcer les capacités d'un pôle d'incubation, iv) soutenir l'alphabétisation	L'approche du projet a permis de jeter les bases d'un environnement plus propice à l'innovation digitale et à l'entrepreneuriat. Cette proposition viendra compléter les acquis et soutenir les priorités et les besoins nationaux de l'écosystème de l'entrepreneuriat et des jeunes identifiés lors de ce projet seront renforcés. De plus l'innovation y compris la digitalisation de l'agriculture initiée par ce précédent projet seront mis

		numérique et créer un réseau national de jeunes dans l'agroalimentaire.	au cœur des questions de consolidation de la paix.
1000 Villages numériques : Transformation numérique rurale pour lutter contre la faim, la pauvreté et les inégalités dans les pays du Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie, Mauritanie) (FAO)	Financé par les fonds propres de la FAO, 300 000 USD	Etablir un cadre politique, stratégique et une base sur laquelle d'autres services et bien numériques peuvent être construits au fil du temps.	Ce fond a permis de soutenir la Mauritanie pour développer une Stratégie nationale E-Agriculture. La stratégie a comme base une vision nationale et propose des solutions numériques pour le développement des secteurs agricoles. Ce projet permettra de soutenir certaines priorités numériques identifiées par la stratégie telle que le soutien aux startups de jeunes à travers l'Agritech, l'alphabétisation numérique, la promotion d'outils numériques etc grâce aux villages digitaux que ce nouveau projet mettra en place.
Projet d'Employabilité des jeunes (PEJ)	Financé par l'Etat mauritanien et la Banque mondiale, à hauteur de 42 millions de dollars.	Le projet se focalise spécifiquement sur les jeunes urbains et péri-urbains âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi, d'éducation, de formation ou qui se trouvent dans des situations d'emplois précaires dans les Wilayas de Nouakchott, le Hodh Charghi, le Hodh Gharbi, l'Assaba, le Guidimagha et le Trarza.	Cette proposition viendra compléter les acquis, créer des synergies et procéder à la mise à l'échelle avec le PEJ et le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (DGFTP, INAP-FTP, Techghil, les EETFP Nema, Nouakchott et Trarza...), qui le pilote sur les questions en lien avec l'élaboration de modules de formation, notamment sur la cohésion sociale et la gestion des conflits, la formation en compétences de vie, les formations techniques et le soutien au renforcement des services d'emplois en direction des jeunes hommes et les jeunes femmes, en tant qu'acteurs de développement en tant qu'entrepreneurs et citoyens

			actifs (formation en gestion, subvention et coaching) pour la création de micro-projets générateurs de revenu dans les Wilayas de Nouakchott, le Hodh Charghi, et le Trarza.
Le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel, également connu sous son acronyme en anglais, SWEDD	Financé avec montant de 680 millions de dollars (sur la période 2014-2024)	Lancé à la demande de sept pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, le SWEDD favorise l'émancipation des femmes et des adolescentes, ainsi que leur accès à des services de santé reproductive, maternelle et infantile de qualité.	Cette action proposée créera des synergies avec le projet SWEDD sur le renforcement des compétences pour la vie courante des adolescentes et des jeunes femmes, le développement des débouchés économiques pour ces dernier (es). Elle s'inspirera également de la plateforme régionale du projet SWEDD, qui a permis d'aborder des questions sensibles, de faciliter l'apprentissage par les pairs et le partage des bonnes pratiques, mais aussi de favoriser la mobilisation collective de multiples parties prenantes, la coordination transfrontalière et une saine émulation.
Agri-Accélérateur 2.0 pour un investissement agricole responsable	Financé par le gouvernement allemand (USD 1.7 millions, la Mauritanie et le Sénégal)	Formation de coaches-accompagnateurs dans l'accompagnement en coaching investissement responsable ; Accélération de 80 entreprises responsables	Les actions du projet permettront de disposer d'un nombre élevé de coaches-accompagnateurs formés, performants et opérationnels ; d'une possible mise en commun de ressources pour les études filières ; et de développement de produits de communication / sensibilisation. Le modèle agri-accélérateur sera déployé dans le cadre des deux projets.
Promouvoir l'inclusivité pour l'amélioration de la	Financé par le Gouvernement allemand, USD 1 700	Renforcement des mécanismes locaux et nationaux multipartites existants afin de	Les actions du projet permettront de développer les capacités des autorités nationales et locales,

gouvernance foncière locale	000 (Mauritanie et Sierra Leone)	promouvoir une gouvernance plus inclusive des terres pastorales, en mettant particulièrement l'accent sur la participation des femmes et des jeunes.	formelles et traditionnelles, ainsi que des autres membres des plateformes multipartites, à plaider en faveur de pratiques d'utilisation des terres pastorales plus inclusives, qui incluent les femmes et les jeunes. Ce nouveau projet pourra s'inspirer des approches et outils développés pour une meilleure mise en œuvre de l'activité 1.1.3 de mise en place et/ou redynamisation de cadres de concertation intergénérationnels et de plateformes multi-acteurs.
-----------------------------	-------------------------------------	--	---

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

L'objectif principal du projet est de prévenir les conflits d'intérêts et de pouvoir en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement et de promouvoir la cohésion sociale à travers le renforcement de l'accès des jeunes hommes et les jeunes femmes issus de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso à des emplois décents verts inclusifs et de les engager activement dans des initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement.

Le projet proposé est envisagé comme un projet pilote visant à tester dans les zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso, un modèle de réponse aux défis liés au manque de perspectives économiques et d'emplois, particulièrement pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, aux effets néfastes du changement climatique et des catastrophes et à l'exacerbation des conflits par ces effets néfastes. Une attention particulière sera accordée dans cette action proposée à la gestion des connaissances pour mesurer l'impact de cette approche innovante pour la paix. Ce qui se traduira par la mise à l'échelle et la répliquabilité des approches, méthodologie et outils à utiliser, ainsi que les bonnes pratiques. Pour assurer cet effet catalytique, les ministères clés, tels que le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, et les ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que les représentants du secteur privé et des travailleurs, seront impliqués dans le pilotage du projet.

Pour atteindre cet objectif, et sur la base de l'analyse de la paix et des conflits (méthodologie de l'OIT), et des chaînes de valeur intégrant les opportunités d'investissement responsable (outil de planification stratégique FAO), la stratégie de mise en œuvre consistera à soutenir, renforcer et promouvoir les initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement à travers un engagement actif des jeunes hommes et les jeunes femmes, issues de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso (Résultat 1).

Parallèlement à cela, le projet accompagnera les jeunes hommes et les jeunes femmes issus de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso dans leurs capacités à jouer pleinement leur rôle dans la mitigation des conflits intercommunautaires et des risques d'extrémisme violent, en s'engageant dans le développement et la mise en œuvre des plans d'actions participatifs, ainsi que des investissements responsables et des initiatives économiques conjointes axées sur une gestion durable de l'environnement au sein de chaînes de valeurs inclusives, porteuses de paix et vertes (Résultat 2).

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Proposition de théorie de changement:

SI les acteurs nationaux et locaux du monde du travail issus des communautés hôtes et réfugiées développent et mettent en œuvre conjointement des plans de développement locaux inclusifs, participatifs et porteurs de paix, de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, en intégrant des mécanismes de résolution de conflits et de médiation au sein de leurs activités ;

SI le secteur privé, et en particulier les PME soutenues par le projet au niveau local, améliorent leur productivité et réalisent des investissements responsables visant à créer des emplois verts et innovants dans des chaînes de valeur inclusives et propices à la stabilité sociale et à la paix, en mettant l'accent sur la promotion de l'égalité des genres et de l'inclusion des jeunes défavorisés, notamment les jeunes femmes dans leurs initiatives ;

SI les acteurs nationaux et locaux du monde du travail et les jeunes hommes et les jeunes femmes vivant en zone rurale, y compris les réfugiés et les retournés, comprennent et ont les capacités renforcées pour faire face aux risques pour la sécurité qu'entraînent la pression supplémentaire que les changements climatiques exercent sur eux et s'adaptent à l'évolution de la situation., suivant les contextes et leurs effets, selon les zones ciblées et les populations, selon que ce sont des jeunes femmes en particulier du fait de l'impact sur leur situation spécifique, des jeunes hommes qui sont concernés ;

SI les jeunes, en particulier les jeunes femmes vivant en zone rurale, y compris les réfugiés et les retournés, acquièrent les compétences nécessaires pour participer et mettre en œuvre une économie locale durable et inclusive, notamment à travers la promotion de l'entrepreneuriat vert, en suivant des formations spécifiques sur la médiation et la résolution de conflits ;

SI les acteurs locaux utilisent des cadres de concertation opérationnels et des plateformes multi-acteurs pour la construction d'un dialogue inclusif, la médiation des conflits et la consolidation de la paix basées sur une approche participative et inclusive, visant ainsi à identifier et promouvoir des solutions locales innovantes, et le dialogue pour l'accès équitable et inclusif, et pour la gestion durable des ressources naturelles ;

SI les jeunes, en particulier les jeunes femmes des communautés cibles ont des capacités renforcées et des réseaux de championnes pour participer aux réponses aux catastrophes naturelles, à la prise de décision et à la préparation au changement climatique et à la prévention des conflits liés aux ressources naturelles, en intégrant des approches participatives de consolidation de la paix et de médiation dans les processus de prévention et de résolution des conflits.

ALORS,

leur inclusion socio-économique dans ces initiatives économiques conjointes renforcera leur rôle de leaders pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale, et soutiendra la gestion durable de l'environnement, prévenant ainsi les conflits et l'extrémisme violent, favorisant une approche de développement durable et de résolution pacifique des conflits.

leur engagement actif contribuera à adresser les causes de l'extrémisme violent et privilégiera des approches préventives de cohésion sociale et la consolidation de la paix, renforçant les liens intercommunautaires et créant un environnement de compréhension mutuelle.

ces initiatives développeront une culture de paix au sein des communautés locales, favorisant ainsi la cohésion sociale et la prévention des conflits en renforçant les capacités locales pour gérer les tensions et trouver des solutions pacifiques aux conflits.

PARCE QUE,

les jeunes, en particulier les jeunes femmes des différentes communautés seront privilégiées pour motiver les autres à intégrer les programmes et auront accès à des revenus dignes à vocation communautaire et renforçant leur résilience ;

la coexistence pacifique et la cohésion sociale seront renforcées, ainsi que la participation des différentes communautés à des projets d'économie verte à intérêt communautaire ;

les jeunes, en particulier les jeunes femmes auront une voix et joueront un rôle pacificateur au sein de la communauté et disposeront des capacités nécessaires pour anticiper et résoudre, par le dialogue, la médiation et par le développement de projets concrets, les problématiques liées à la gestion et à l'accès aux ressources.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux

autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Résultat 1 Les jeunes hommes et les jeunes femmes issus de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso s'engagent activement dans la promotion, le soutien et le renforcement des initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement

Produit 1.1 : Les acteurs locaux utilisent des cadres de concertation opérationnels et des plateformes basées sur une approche participative et inclusive, visant à identifier et promouvoir des solutions locales innovantes, ainsi qu'à structurer le dialogue pour l'accès équitable et inclusif, et la gestion des tensions autour des ressources naturelles.

L'OIT, en partenariat avec Interpeace, a élaboré un document intitulé "**Analyse de la paix et des conflits (APC), Guide pour la programmation de l'OIT dans les contextes fragiles et affectés par des conflits**". Ce document fournit des orientations pour la conception des initiatives de l'OIT dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. Il explique comment utiliser un APC pour s'assurer que les programmes et les projets sont sensibles aux conflits et contribuent de manière ciblée et explicite à la paix. Les analyses de paix et de conflit visent à identifier les possibilités d'actions répondant aux besoins de la paix et sensibles aux conflits. La note d'orientation de l'APC complète le Manuel 2019 de l'OIT : *Comment concevoir, suivre et évaluer les résultats de la consolidation de la paix dans les programmes d'emplois pour la paix et la résilience*, en fournissant des détails supplémentaires sur la manière d'intégrer l'analyse de la paix et des conflits dans la conception des programmes.

La FAO de son côté a également établi un partenariat avec l'Organisation internationale Interpeace pour mettre au point en commun des outils, des orientations sur la sensibilité aux conflits et l'analyse du contexte, strictement circonscrits à ses domaines de travail et à son mandat. L'un des aboutissements de cette collaboration soutenue est la publication du **Guide pour la Clinique de programmation pour concevoir des interventions sensibles aux conflits : Approches pour le travail dans des contextes fragiles et en proie aux conflits**.

Ces outils de l'OIT et de la FAO seront utilisés et élargie à une **sélection rapide de secteurs et une analyse des chaînes de valeur dans chacun des trois zones ciblées**. Les trois rapports (un pour chaque zone) répondront à cinq objectifs clés, notamment : 1) Fournir un aperçu du contexte socio-économique dans les trois Wilaya y compris la dynamique de conflits (facteurs de conflits et de paix) et une liste des secteurs ou chaînes de valeurs agricoles porteurs mais aussi susceptibles de contribuer à créer des conditions propices pour consolider la paix à l'échelon local ; 2) Identifier et sélectionner trois secteurs ou chaînes de valeurs agricoles (un par Wilaya) à forte croissance où des interventions peuvent être mises en œuvre pour stimuler la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes ; 3) Effectuer une analyse de chaîne de valeur et du système de marché des secteurs sélectionnés, y compris les principaux acteurs et institutions du marché, la présence du groupe cible et les principales contraintes et les causes profondes qui affectent le développement de ces secteurs; 4) Identifier les opportunités d'intervention concrètes qui peuvent conduire à la création durable et évolutive d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les secteurs sélectionnés, et 5) Identifier des entreprises et groupes agro-industrielles ayant une capacité ou intérêt à adhérer au projet.

Les actions mettront l'accent sur l'identification participative des défis de développement local, les opportunités de développement économique durables, de compétences inclusives et porteuses de cohésion sociale et de paix. Ce processus permettra, *d'une part*, de conduire une analyse participative et sensible au genre sur les typologies de conflits liés aux catastrophes naturelles, les pressions sur les ressources naturelles, comment l'entrepreneuriat et l'inclusion de tous les jeunes dans les services de TECHGHIL et des centres de formation peuvent soutenir la cohésion sociale et la consolidation de la paix. *D'autre part*, l'analyse mettra en avant dans les milieux ruraux et vulnérables, quels seraient les moyens de subsistance porteurs de paix et de cohésion et incitatives pour l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix dans les régions d'intervention.

Outre les analyses, ce produit permettra de renforcer les capacités des jeunes (femmes et hommes) et des représentants du gouvernement au niveau local tout en soutenant la mise en place et/ou redynamisation de cadres de concertation intergénérationnels et de plateformes multi-acteurs ainsi que le dialogue intergénérationnel. Les bonnes pratiques et les outils développés par l'OIT et la FAO à travers la formation des communautés sur les textes encadrant l'accès aux ressources naturelles et à la médiation/résolution des conflits seront mis en avant. En outre, l'expertise de chaque Agence telle que l'expérience de la FAO avec la [plateforme multi-acteurs sur la gouvernance foncière](#) ainsi que les membres de la plateforme et leurs connaissances en la matière seront sollicités.

Activité 1.1.1 Effectuer des analyses et un mapping préalable sur la corrélation entre les facteurs de conflit et de paix autour de l'entrepreneuriat, les investissements, l'accès aux ressources naturelles et l'extrémisme violent.

Sous-activité 1.1.1.1 Réaliser une **analyse participative de Paix et Conflits** et des **chaines de valeurs sensibles au conflit et au genre**, tenant en compte les différentes situations, besoins et capacités des jeunes hommes et femmes dans tous ces secteurs, pour comprendre la corrélation entre les facteurs de conflit et de paix, l'entrepreneuriat, les opportunités d'investissements responsables (outil de planification stratégique FAO) et à l'accès aux ressources naturelles et extrémisme violent et de formuler des recommandations spécifiques qui orienteront les activités de développement économique local en vue de renforcer la cohésion sociale et la paix (comme base de développement des plans de développement local où l'activité sera menée sous 2.1)

Sous-activité 1.1.1.2 Réaliser le mapping des espaces civiques, mécanismes existants et de leurs besoins (formels et informels) de prévention de l'extrémisme violent et des conflits, ainsi que des initiatives existantes de résilience et de cohésion sociale, et des groupements de jeunes hommes et de jeunes femmes.

Activité 1.1.2 : Renforcer les capacités des jeunes issus de la population hôte, retournée et réfugiée, et du personnel des services gouvernementaux concernés sur les textes encadrant l'accès aux ressources naturelles et à la médiation/résolution des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles dans une perspective de genre³⁸, en partenariat avec les mécanismes et centres de formation existants.

³⁸ (les contenus incluront des sections sur l'accès des femmes et jeunes femmes aux ressources naturelles dans la loi et dans les pratiques, leur accès accru et égal et leur rôle dans le marché de travail, notamment dans l'agriculture, leur manque d'accès aux crédits fonciers, leur participation réelle dans la médiation et résolution de conflits, et le rôle active qu'elles pourraient jouer et comment cela aiderait à la cohésion sociale...)

Sous-activité 1.1.2.1. Développer/adapter des modules de formation sur la législation encadrant la gestion équitable des ressources naturelles, la médiation/résolution des conflits

Sous-activité 1.1.2.2. Organiser des formations au profit des jeunes hommes et des jeunes femmes issues de la population hôte, retournée et réfugiée sur la législation encadrant la gestion équitable des ressources naturelles, la médiation/résolution des conflits

Sous-activité 1.1.2.3. Organiser des formations au profit des représentants des services techniques de l'Etat sur des thématiques comme : médiation/résolution des conflits, la législation en matière pastorale, forestière, et foncière et les mécanismes existants de mise en œuvre et de contrôle et leurs modalités de fonctionnement

Sous-activité 1.1.2.4. Organiser des campagnes de prévention et sensibilisation sur l'extrémisme violent, se centrant sur le rôle des femmes et des jeunes, en partenariat avec les mécanismes formels et informels existants.

Activité 1.1.3 : Mettre en place et/ou redynamiser les mécanismes (espaces civiques, cadres de concertation intergénérationnels et de plateformes multi-acteurs) dans les zones d'intervention pour faciliter la concertation sur les besoins prioritaires des jeunes et les enjeux clés de prévention de l'extrémisme violent, cohabitation entre les populations hôtes, retournées et réfugiées, favorisant ainsi une meilleure coexistence et interdépendance.

Sous-activité 1.1.3.1 Etablir sur la base du mapping 2.1.1.2, un diagnostic détaillé sur les espaces civiques, mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de l'extrémisme violent et des conflits par zone d'intervention afin d'évaluer leur fonctionnalité, efficacité, degré d'inclusion des jeunes hommes et des jeunes femmes et les opportunités de collaboration entre les différents niveaux.

Sous-activité 1.1.3.2 Renforcer les capacités des réseaux locaux dans l'utilisation des cadres de concertation opérationnels, intergénérationnels et des plateformes multi-acteurs.

Sous-activité 1.1.3.3. Former en prévention/gestion de conflits, techniques de communication et en recherche de financement des membres des cadres de concertation opérationnels et des plateformes multi-acteurs.

Sous-activité 1.1.3.4. Elaborer et mettre en œuvre des plans d'action participatifs et inclusifs sur l'accès équitable et la gestion durable des ressources naturelles favorisant une meilleure coexistence et interdépendance des différents intérêts.

Produit 1.2 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, des communautés cibles s'appuient sur des compétences et des connaissances renforcées, ainsi que sur des réseaux existants de champion-nes et de bonnes pratiques pour améliorer leurs capacités à répondre aux catastrophes naturelles, au changement climatique et à la prévention de l'extrémisme violent et des conflits liés aux ressources naturelles.

Ce volet du projet vise à renforcer le partenariat avec les jeunes et leur engagement dans les affaires communautaires et de cohésion sociale. Cette activité permettra de travailler avec les jeunes comme partenaires et non seulement bénéficiaires du projet, sur la base du mapping des organisations œuvrant pour la paix (ou avec le potentiel) effectué lors de l'analyse de paix et conflit (Produit 2.1) et en alignement avec les trois programmes complémentaires notamment le Social Innovation Challenge, l'Agri-Accélérateur et l'Agri-Innovation.

Ce volet visera spécialement à sensibiliser les jeunes hommes et femmes sur l'impact particulier des chocs climatiques et du manque de revenus et d'emplois sur les jeunes femmes, ainsi que sur leur rôle particulier à jouer dans la prévention de l'extrémisme violent et les

conflits. Il consistera aussi à renforcer les capacités des jeunes femmes pour accroître leur employabilité et de les mettre en avant comme championnes, actrices de changement et ambassadrices de la paix pour motiver d'autres jeunes femmes à en faire de même. Des stratégies seront mises en place pour assurer la participation des jeunes femmes à ces activités, notamment en prenant soin, où nécessaire, de bien expliquer les bénéfices du projet pour obtenir le soutien et l'appui des parents et/ou des maris, et de prévoir des services de garde d'enfants ou de transport durant les activités.

Les réseaux des champion.nes mettront en relation la gestion/l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Ces réseaux constituent des *change makers (agents de changements)* capables de transférer leurs connaissances à leurs pairs mais aussi de sensibiliser des producteurs et productrices agricoles dans leurs communes. Ainsi, les champion.nes seront engagés à travers les connaissances acquises à être des médiateurs et médiatrices de paix, de promotion de la gestion rationnelle des ressources naturelles et des emplois verts.

Le projet apportera un soutien aux jeunes champion.nes sur des compétences techniques vertes et sur comment identifier et participer à la prévention des conflits liés aux ressources naturelles. Le programme soutiendra les jeunes pour appliquer les connaissances acquises à leurs activités, à partager les connaissances avec leurs pairs et dans leurs communautés. Les champion.nes seront outillés avec le matériel et connaissances digitales nécessaires pour faciliter leur engagement, mise en réseau, et l'écoulement de leurs produits. Un réseau composé d'au moins 10 champion.nes par zone, avec un minimum de cinq jeunes championnes chacun, sera constitué dont les membres seront affiliés aux réseaux régionaux et nationaux existants. Les réseautages et la visibilité des jeunes hommes et des jeunes femmes ruraux et péri-urbains y compris les organisations de jeunesse seront renforcées à travers le projet.

Un accent sera mis sur le partage d'expériences réussies des championnes pour les ériger en exemple pour d'autres jeunes femmes, remettre en question les stéréotypes existants, et motiver d'autres jeunes femmes à participer au programme. Pour ce faire, des stratégies seront mises en place pour s'assurer que les jeunes championnes et leurs familles se sentent à l'aise avec le plan de communication, tout en respectant le principe de « Ne pas nuire ».

Activité 1.2.1 Créer et renforcer le programme de jeunes champions et champion-nes³⁹, en privilégiant les jeunes femmes pour les motiver à intégrer les programmes en emplois verts et cohésion sociale aligné au Pôle agri-accélérateur, à l'Agri-Innovation Startup Cup et à la Social Innovation Challenge

Sous-activité 1.2.1.1 : Organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager la participation des jeunes en tant que champions et championnes en emplois verts et cohésion sociale.

Sous-activité 1.2.1.2 Mettre en place un processus de sélection transparent et participatif pour choisir les jeunes les plus engagés dans la promotion de l'emploi vert et de la cohésion sociale, tout en assurant une participation équitable des jeunes hommes et femmes.

Sous-activité 1.2.1.3. Former et renforcer des capacités des jeunes champions et championnes, en privilégiant les jeunes femmes, sur les emplois verts, la résilience face aux catastrophes naturelles la préparation au changement climatique, la législation, la cohabitation pacifique, la médiation des conflits liés aux ressources naturelles, les droits fondamentaux au travail, (ateliers de renforcement des compétences en communication, plaidoyer et mobilisation sociale, etc...) – seront inclus dans les formations prévues

³⁹ Les champions-ones sont aussi considéré-es comme des agents de changement et ambassadeurs de la consolidation de la paix.

sous le produit 2.1. Les formations mettront l'accent sur l'impact spécifique du changement climatique et des catastrophes naturelles sur les jeunes femmes, ainsi comme sur le besoin de leur implication effective dans la prise de décision, la médiation des conflits, le plaidoyer et la mobilisation sociale.

Sous-activité 1.2.1.4. Disséminer les expériences réussies, notamment des jeunes championnes, à travers des publications, des études de cas, des médias locaux et des plateformes en ligne pour inspirer d'autres jeunes et communautés à l'échelle local, régional et national.

Activité 1.2.2 Renforcer le réseautage et la visibilité des jeunes hommes et des jeunes femmes ruraux et péri-urbains impliqués dans les activités de projet, y compris les organisations de jeunesse.

La constitution de réseaux est essentielle pour les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses. Le projet apportera un soutien aux organisations de jeunesse et les réseaux nationaux de jeunes en leur permettant de s'associer, d'échanger leurs expériences, de prendre des décisions de manière éclairée, de rencontrer des personnes ayant les mêmes problèmes.

Sous-activité 1.2.2.1. Mettre en réseau les jeunes champions et championnes : à travers la création de réseaux locaux de jeunes champions et championnes et affiliés aux réseaux régionaux et nationaux pour favoriser les échanges et la collaboration, forums et rencontres régulières pour partager les initiatives et collaborer sur des projets communs en faveur de l'emploi vert et de la cohésion sociale.

Sous-activité 1.2.2.2. Mettre en place un Comité de sélection des ambassadeurs de la paix parmi les paires/jeunes formés.

Sous-activité 1.2.2.3. Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des employeurs pour encourager l'employabilité des jeunes femmes en général et en particulier dans des secteurs autres que les traditionnellement considérés pour elles, ainsi que pour fomentier les relations de mentorat entre les jeunes femmes et des femmes entrepreneuses en activité et autour de certaines chaînes de valeur pour encourager les femmes à les intégrer.

Sous-activité 1.2.2.4. Suivre et accompagner les jeunes champions et championnes dans la mise en œuvre de leurs initiatives ; cérémonies de reconnaissance pour mettre en valeur leurs réalisations et engagements.

Sous-activité 1.2.2.5. Organiser annuellement des salons agricoles régionaux (Rosso, Bassikounou, Dar Naim) et une foire interrégionale pour renforcer le réseautage et soutenir la visibilité des jeunes agricultrices et agriculteurs des communautés cibles. Les salons régionaux et la foire interrégionale constitueront des cadres d'échanges, d'engagement, de réseautage, de visibilité entre pairs et réuniront les jeunes hommes et les jeunes femmes issus des régions cibles.

Résultat 2: Les jeunes hommes et les jeunes femmes des communautés cibles s'engageant dans des initiatives économiques responsables conjointes axées sur une gestion durable de l'environnement au sein de chaînes de valeurs inclusives, porteuses de paix et vertes.

Produit 2.1: Les acteurs nationaux et locaux de l'écosystème social et économique des communautés hôtes et réfugiées développent et mettent en œuvre conjointement des plans

de développement locaux inclusifs, participatifs et porteurs de paix, de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement

Les activités à mener sous ce produit seront complémentaires à celles du résultat 1, à travers le renforcement des programmes de développement local en partenariat avec les espaces civiques de concertation. Ces activités permettront de rapprocher les communautés hôte, retournée et réfugiée et les acteurs nationaux et locaux, grâce à un accès à des moyens de subsistance durables et un dialogue constructif autour des besoins en investissements économiques et responsables pour lutter contre les principaux facteurs de conflit et de paix dans leurs régions. Les activités prévues réuniront dans le cadre des cadres de concertation et plateformes multi-acteurs qui seront créés dans le 2.1., les jeunes femmes et hommes des zones rurales et péri-urbaines, et les autres parties prenantes concernées en particulier les autorités locales, les services techniques décentralisés et les acteurs du secteur privé pour mener ensemble, tout d'abord, une réflexion commune. Cet exercice permettra également d'identifier et de promouvoir les chaînes de valeur sensibles aux conflits et au genre, ainsi que les opportunités économiques et d'investissement responsables à fort potentiel de génération d'emplois décents pour les jeunes, dans un cadre de promotion de la cohésion sociale et de la paix. Les conflits potentiels autour de l'accès aux ressources naturelles identifiés sous le résultat 1 seront pris en considération lors de la sélection des chaînes de valeurs et opportunités économiques.

L'effet escompté est donc de créer un cadre de dialogue intergénérationnel et inclusif entre les parties prenantes, représentants des départements sectoriels, les réseaux des jeunes, les associations et entreprises privées dirigées par des jeunes femmes menant à l'élaboration et la mise en œuvre des recommandations sur les opportunités permettant de renforcer le rôle des jeunes hommes et les jeunes femmes dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

Ce processus permettra également d'informer les jeunes et les autres parties prenantes du projet sur les opportunités qu'offre le projet pour les formations, l'accès à l'emploi salarié et/ou indépendant, le coaching et l'accompagnement, la création et/ou le développement d'entreprises existantes. Un accent particulier sera mis sur les projets d'investissement responsable présentant particulièrement des opportunités de création d'emplois décents pour les jeunes hommes et les jeunes femmes des communautés hôtes et réfugiées, en tirant au mieux profit des capacités des segments les plus vulnérables.

Activité 2.1.1 Mettre en place à Bassikounou, Dar Naim et Rosso un processus participatif de développement économique local, en coordination avec le secteur privé, les partenaires sociaux, les jeunes hommes et les jeunes femmes et structures gouvernementaux, pour identifier et promouvoir les chaînes de valeur, ainsi que les opportunités économiques et d'investissement responsables à fort potentiel de génération d'emplois décents pour les jeunes, dans un cadre de promotion de la cohésion sociale et de la paix.

Cette activité permettra de rapprocher les communautés hôte, retourné et réfugié, grâce à un dialogue constructif autour des besoins en développement économique local dans les 3 zones ciblées. L'effet escompté est donc de contribuer à un rapprochement de ces communautés grâce à une « intégration fonctionnelle ».

Cette activité permettra d'identifier des filières porteuses de développement inclusif et durable au sein de Bassikounou, Dar Naim et Rosso, ainsi que des opportunités de projet d'investissement responsable au sein de chaque filière. Cette identification sera réalisée grâce

à l'application d'outils analytiques de la FAO (Outil de planification stratégique « Stimuler et pérenniser les investissements responsables des jeunes agri-entrepreneurs ») et de l'OIT (relative à l'analyse de la paix et des conflits).

Sous-activité 2.1.1.1. Mettre en œuvre l'outil de planification stratégique « [Stimuler et pérenniser les investissements des jeunes agri-entrepreneurs](#) » au niveau de Bassikounou, Dar Naim et Rosso pour identifier des opportunités d'investissement au sein des filières sélectionnées, en collaboration avec l'ISET Rosso.

Sous-activité 2.1.1.2. Rédiger des fiches d'opportunités d'investissement agricole responsable et sensible au conflit (sur la base des recommandations de l'analyse 1.1.1.1) et au genre tenant en compte la situation et les besoins des femmes et jeunes femmes travaillant dans le secteur agricole, et formuler des recommandations ciblées pour augmenter la participation, l'accès au crédit et à la propriété des terres des jeunes femmes, qui seront publiées par la suite et serviront notamment aux interventions du pôle agri-accélérateur, ainsi qu'à toute autre partie prenante, publique ou privée, souhaitant promouvoir le développement durable inclusif dans les zones cibles.

Sous-activité 2.1.1.3. Analyser l'écosystème entrepreneurial local, y compris la cartographie des incubateurs, des accélérateurs et des parties prenantes, visant à favoriser l'émergence de PME vertes, dirigées par et/ou inclusives des jeunes femmes, et porteuses de cohésion sociale et l'identification des faiblesses des SAEs locales (pour améliorer leur capacité d'accompagnement des entreprises et les sensibiliser aux enjeux de sécurité économique, alimentaire et de cohésion sociale entre communautés) tout en identifiant parmi eux les *créateurs d'impact et porteurs de cohésion sociale*.

Sous activité 2.1.1.4. Réaliser des plans d'action participatifs pour la promotion de l'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes et des compétences au niveau local en partenariat avec les espaces civiques renforcés dans le cadre du résultat 1.

Sous activité 2.1.1.5. Organiser des ateliers d'information, d'orientation et de diffusion des plans participatifs finalisés au profit des jeunes hommes et des jeunes femmes, et autres parties prenantes (*idem – en partenariat avec les espaces civiques (prévention conflit/PVE sous le résultat 1)*).

Activités 2.1.2. Renforcer les services publics d'emplois à améliorer la fourniture des services adaptés, et répondants aux besoins des jeunes par la mise en œuvre des actions identifiées de manière participative pour la promotion de l'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes des différentes communautés à travers le renforcement du travail en réseau au niveau local.

Sous-activité 2.1.2.1. Identifier et renforcer les structures relais au niveau local (Guichets emplois de TECHGHIL, Centre d'autonomisation des femmes, Maison des jeunes, etc.) et appui à la définition des processus de coordination intersectorielle, y incluant les responsabilités de coordination des services offerts et l'animation du programme au niveau local.

Sous-activité 2.1.2.2. Lancer une campagne de communication et sensibilisation sur le programme de formation et les services offerts au niveau local, et le lien avec la prévention de l'extrémisme violent.

Sous-activité 2.1.2.3. Appuyer les institutions nationales (TECHGHIL) pour la numérisation des contenus en direction des jeunes des wilayas de Nouakchott, du Hodh El Chargui et de Trarza ciblées.

Sous-activité 1.1.2.4. Promotion d'apprentissage innovantes (e-learning) et des qualités pour renforcer les compétences et l'insertion de jeunes.

Sous-activité 2.1.2.5. Améliorer les compétences des jeunes en matière de recherche d'emploi et d'employabilité grâce à des formations de courte durée et à des approches innovantes qui favorisent la cohésion sociale, telles que le sport avec différentes options, pour le développement des compétences techniques et comportementales⁴⁰ (comme l'éthique, l'attitude, la communication...), tout en prenant en compte les stéréotypes liés au genre dans le sport et les besoins sexospécifiques des jeunes femmes.

Sous-activité 2.1.2.6. Fournir des services d'orientation professionnelle et coaching de vie aux jeunes, avec un accent particulier sur les jeunes femmes, y compris des conseils sur l'accès au financement et à l'auto-emploi.

Activité 2.1.3. Appuyer l'évaluation et la mise en œuvre des recommandations pour l'amélioration de l'inclusivité des institutions et Ecoles d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP) locaux

Cette activité permettra sur la base **Guide⁴¹ de l'OIT pour faciliter l'inclusion de tous les individus dans l'EFTP et le développement des compétences**, de renforcer les capacités des acteurs locaux et de guider les décideurs et spécialistes en matière de politique des compétences à évaluer dans quelle mesure leur système d'EFTP exclut certains groupes ou individus. Elle visera également à identifier les raisons sous-jacentes et apportera des idées pratiques sur ce qui pourrait être fait pour corriger les inégalités. Car, malgré le fait que les systèmes de développement des compétences tiennent compte des besoins des jeunes cherchant à acquérir les compétences nécessaires pour gagner leur vie et trouver leur place dans la société. En réalité, de nombreux groupes et individus dans la société se retrouvent exclus des possibilités d'apprentissage pour un large éventail de raisons (conditions d'accès, la disponibilité et l'accessibilité des centres de formation, situation des jeunes vivant dans des zones éloignées ou en situation de handicap, méthodes d'apprentissage peu adaptées, perceptions et les stéréotypes etc.).

Sous-activité 2.1.3.1. Evaluer/diagnostiquer les structures et des EETFP sur la base du Guide de l'OIT pour rendre les EFTP et le développement des compétences inclusifs pour tous.

Sous-activité 2.1.3.2. Renforcer les capacités des acteurs locaux pour rendre le développement des compétences plus inclusif, et à améliorer la cohésion sociale.

Sous-activité 2.1.3.3. Mettre en œuvre des recommandations concrètes de l'évaluation de l'inclusivité dans les plans d'action des EETFP locaux.

Produit 2.2 : Le secteur privé, et en particulier les PME soutenues par le projet au niveau local, améliorent leur productivité et réalisent des investissements responsables visant à créer des emplois verts et innovants dans des chaînes de valeur⁴² inclusives et propices à la stabilité sociale et à la paix.

Sous ce produit, la FAO et l'OIT mettront en place un dispositif d'accompagnement entrepreneurial permettant une participation et performance renforcées grâce à des programmes différenciés pour des jeunes vulnérables; des jeunes hommes et des jeunes femmes en phase

⁴⁰ https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/comment-analysis/WCMS_232780/lang--fr/index.htm

⁴¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_765295.pdf

⁴² ILO Guide: Environmental Sustainability in Value Chain and Market System Development for Decent Work : A Short Guide for Analysis and Intervention Design

d'idéation de projets; et des MPME locales confirmées. Ce dispositif unique est composé de trois interventions complémentaires :

- Jeunes en phase d'idéation de projets, dont les jeunes vulnérables : Agri-Innovation StartUp Cup (pour les jeunes en phase d'idéation ou de création d'entreprises);
 - TPE-PME agricoles et agroalimentaires gérées par des jeunes femmes et hommes : Pôle Agri-Accélérateur ; TPE-PME dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables : El Chargui Social Innovation Challenge;
- Mise en réseau et échanges de bonnes pratiques entre les bénéficiaires du dispositif d'accompagnement entrepreneurial pour favoriser le renforcement mutuel entre les initiatives appuyées (Produit 1.2).

La FAO et l'OIT mèneront conjointement des campagnes de sensibilisation, d'appel à candidatures et de sélection des bénéficiaires dans la première année du projet, tout en mettant un accent important sur la mobilisation des jeunes femmes. Un dispositif unique a 3 fenêtres sera mis en place pour lancer en même temps les appels et la sélection des initiatives de manière concertée. Subséquemment, chaque intervention aura son parcours distinct correspondant aux besoins spécifiques de chaque catégorie cible.

L'**Agri-Innovation Startup Cup** mettra l'accent sur le développement d'idées innovantes d'investissement responsable dans le secteur agroalimentaire à travers l'Agriculture verte, la digitalisation, les énergies renouvelables (jeunes en phase d'idéation de projets).

Il s'agira pour les jeunes femmes et hommes issus des communautés hôtes, réfugiés et retournés de proposer des projets d'innovation technologique, digitale et sociale visant à résoudre des problèmes identifiés dans leurs communautés, par exemple autour de la gestion et l'utilisation des ressources naturelles où les conflits sont les plus prononcés.

L'objectif du concours est d'encourager les porteurs de projets innovants et à haut impact communautaire en faveur de la paix et de la cohésion sociale à se lancer dans la création d'une start-up. A travers ce programme les jeunes seront accompagnés à innover, à créer, à développer leurs entreprises dans un écosystème favorable pour leur croissance, et enfin à apprendre des experts notamment *les créateurs d'impact* identifiés à travers l'activité 1.1 et enfin à accéder aux financements. Au moins 50% des startups bénéficiaires seront gérées par des jeunes femmes. Les bénéficiaires de l'Agri-Innovation pourraient être par la suite inclus dans l'Agri-Accélérateur pour bénéficier d'un accompagnement plus structuré et d'une accélération de leur entreprise.

Les Pôles Agri-Accélérateur au niveau de Bassikounou, Dar Naim et Rosso permettront de pérenniser et de mettre à échelle des projets d'investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires portés par des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) locales, et notamment celles des jeunes hommes et les jeunes femmes, afin d'assurer une économie locale inclusive, durable et porteuse de stabilité sociale et de paix. L'Agri-Accélérateur appuiera des projets s'insérant dans les filières identifiées et répondant aux besoins d'investissement identifiés sous le produit 1.1.

Grâce à un dispositif d'accompagnement de six mois de chaque projet bénéficiaire intégrant conseils techniques, coaching et des incitations financières, les projets appuyés contribueront à ces objectifs en réalisant des investissements responsables⁴³ tenant compte d'enjeux :

- Environnementaux (gestion de l'eau et des déchets, résilience...)
- Sociaux (travail décent, insertion des jeunes, égalité salariale et d'accès aux opportunités d'emploi hommes-femmes, emploi des personnes handicapées ou autrement vulnérables)

⁴³ <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc4673fr>

- De gouvernance (structures décisionnelles inclusives)
- Éthiques (lutte contre la pauvreté, lutte contre la malnutrition, offre de nourriture de qualité appropriée à des prix accessibles)
- Culturel et territorial (valorisation du patrimoine afin de renforcer un sens d'appartenance commune et de favoriser l'attractivité du territoire et de ses produits)

Les bénéficiaires seront notamment orientés vers des projets d'investissement d'extension de leurs activités existantes établissant des partenariats entre entrepreneurs issus de communautés différentes (hôtes, réfugiés, retournés), la création d'emplois décents pour les plus vulnérables dans le cadre de ces projets, et une meilleure gestion des ressources naturelles permettant d'apaiser les tensions sociales autour de l'accès à celles-ci. L'agri-Accélérateur appuiera des projets s'insérant dans les filières identifiées et répondant aux besoins d'investissement identifiés sous le produit 1.1.

Les Pôles Agri-Accélérateur sont un programme structuré, expérimenté avec succès en Tunisie⁴⁴ Ils adoptent une méthodologie « de coaching et de conseil pour un investissement agricole responsable », pour lesquels 30 coachs et accompagnateurs mauritaniens seront formés en 2023 grâce au projet complémentaire FMM/GLO/179/MUL, permettant ainsi de déployer directement les coachs formés dans le cadre de cette nouvelle proposition. En total, le Pôle bénéficiera 60 MPME gérées par des jeunes dont au moins 40% gérées par des jeunes femmes.

Par ailleurs, le projet va mettre en place l'El Chargui Social Innovation Challenge^{45*}: **Energy Access and social inclusion***. En effet, la combinaison du **développement d'entreprises et de la technologie des énergies renouvelables** offrent des opportunités de revenus ainsi qu'un accès à une énergie durable, abordable et propre aux populations hôtes, retournés et réfugiés des zones rurales et péri-urbaines. Il s'agira ici question, de permettre aux familles pauvres des communautés hôtes, retournés et réfugiés d'avoir accès accru et équitable à l'électricité, ce qui aura un impact positif sur la qualité de vie dans les zones ciblées. Les localités des zones qui abritent des interventions avec un faible accès aux services sociaux de base, un taux d'électrification bas pour diverses raisons (isolement géographique, moyens limités...) seront appuyées. Le projet pourra mettre à la disposition des ménages isolés une source d'énergie renouvelable hors réseau : les « systèmes solaires domestiques ». Cet équipement énergétique sera efficace, respectueux de l'environnement et transportable. Pour assurer la durabilité du projet, des PME locales seront sélectionnées comme "Light at Home Centers" et des formations seront dispensées, afin que ces PME puissent prendre en charge l'installation et la maintenance futures de l'équipement dans leurs communautés. Les centres bénéficieront également d'un avantage économique en fournissant ce service. Au-delà d'une simple solution d'accès à l'électricité, le projet cherche à établir un lien entre la durabilité économique, sociale et environnementale.

De même, un soutien technique sera apporté aux institutions et services d'appuis aux entreprises y compris les incubateurs, les accélérateurs et les autres parties prenantes clés pour permettre aux MPMEs et aux startups de jeunes de bénéficier d'un écosystème d'appui favorable à leur croissance et durabilité.

Activité 2.2.1. Sensibiliser et sélectionner les participants du dispositif d'accompagnement entrepreneurial responsable

⁴⁴ <https://www.fao.org/3/cc5962fr/cc5962fr.pdf>

⁴⁵ https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS_881715/lang--fr/index.htm

La FAO et l'OIT mèneront conjointement des campagnes de sensibilisation, d'appel à candidatures et de sélection des bénéficiaires. Cette activité sera menée selon une démarche de co-création et de co-réalisation avec des partenaires nationaux et locaux, et des jeunes invités à participer à des ateliers de réflexion.

Sous-activité 2.2.1.1. Finaliser de manière participative les critères de ciblage des bénéficiaires du Pôle agri-accélérateur, de l'Agri-Innovation Startup Cup et du Social Innovation Challenge. Les critères de ciblage des projets seront développés conjointement avec l'Agence TECHGHIL et des partenaires locaux (institutions financières, organisations professionnelles, etc.).

Sous-activité 2.2.1.2 Organiser des ateliers de sensibilisation et d'apprentissage précoce (compétences de vie) pour les MPME dans les régions cibles.

En partenariat avec l'Agence TECHGHIL, la FAO et l'OIT lanceront une campagne de sensibilisation dans les régions cibles (Bassikounou, Dar Naim et Rosso), couplée à des journées de formation préliminaires dans le cadre duquel des MPME seront exposées aux opportunités d'investissement responsable identifiées ainsi qu'au Business Model Canvas responsable. Les « Guichets emplois mobiles TECHGHIL » pourraient être déployés dans ce cadre. Un appel à candidatures sera lancé officiellement à ce moment.

Sous-activité 2.2.4.3 Sélectionner les bénéficiaires du Pôle agri-accélérateur, de l'Agri-Innovation Startup Cup et du Social Innovation Challenge. L'évaluation des candidatures sera réalisée conjointement avec l'Agence TECHGHIL et des intervenants économiques et sociaux locaux (institutions financières, organisations professionnelles, etc.).

Activité 2.2.2. Promouvoir l'entrepreneuriat, la digitalisation et l'Économie sociale et solidaire parmi les jeunes hommes et les jeunes femmes des régions cibles (incluant les communautés déplacées et réfugiées) à travers l'Él Chargui Social Innovation Challenge et les villages digitaux (VD)

Sous-activité 2.2.3.1 Identifier les opportunités de création d'entreprises et des fournisseurs de services pour les principaux acteurs des CDVs

Sous-activité 2.2.3.2. Soutenir les coopératives et groupements dirigés par les jeunes les plus vulnérables, en particulier de jeunes femmes, qui sera parrainé par le secteur privé.

Sous-activité 2.2.3.3 Mettre en place un programme compétitif d'accélération d'idées d'affaires innovantes et porteuses de paix (El Chargui Social Innovation Challenge) développées par des jeunes et communautés. Ce programme visera l'accélération des idées d'affaires (y incluant des entités de l'ESS) dans des secteurs spécifiques, innovants et porteur de cohésions sociale.

Sous-activité 2.2.3.4 Lancer un programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes femmes dans les chaînes de valeurs porteuses de cohésion sociale. Identification des opportunités pour le développement des entreprises ou la formalisation des AGRs développés par des jeunes femmes à travers l'appui aux produits locaux et l'amélioration des techniques de vente, de marketing de produits sur les marchés et le financement et/ou subventions ouvertes (Outil IYES adapté au contexte mauritanien).

Sous-activité 2.2.3.5 Soutenir l'alphabétisation numérique et l'accès aux TIC à travers la mise en place de villages digitaux (VD) pour les jeunes hommes et les jeunes femmes ruraux et péri-urbaines issus des communautés hôtes, retournés et réfugiés.

Activité 2.2.3. Promouvoir des investissements responsables de MPME locales ayant un potentiel de transformation de l'économie locale en faveur de l'inclusion, de la durabilité et

de la stabilité sociale, à travers des Agri-Accélérateurs visant à renforcer leur performance et leur intégration dans les filières

Sous cette activité, outre la sensibilisation aux principes et pratiques d'investissements responsables bénéficiant 300 jeunes, le programme permettra de contribuer à l'augmentation de la performance économique, sociale et environnementale de 60 MPME gérées par des jeunes dont au moins 40% gérées par des jeunes femmes grâce à un programme technique et d'incitations financières dans le cadre du Pôle agri-accélérateur. Ce programme accompagnera les MPME sélectionnées pendant une durée d'environ cinq mois et leur permettra d'établir leur Business Model Canvas responsable, leur plan d'affaires responsable, leur plan d'opérationnalisation des achats ainsi qu'une fiche de renforcement de leurs propres capacités entrepreneuriales. Les entreprises les plus performantes seront lauréates et auront accès à une incitation matérielle.

Tout au long du parcours, il convient de souligner l'importance de co-concevoir et co-réaliser les interventions avec les agents économiques et sociaux locaux afin de garantir leur intégration dans le tissu socioéconomique local. Ainsi, le Pôle Agri-Accélérateur renforcé devra être conçu par tous les partenaires afin d'assurer : (i) une grille de sélection et d'évaluation des projets en conformité avec les CSA-IRA, ainsi que les exigences des institutions financières ; (ii) la promotion de projets responsables et bancaables à travers une co-évaluation des projets par les différents partenaires ; et (iii) idéalement, une implication des banques tout au long du cycle (p.ex. relecture du schéma de financement à mi-chemin du parcours d'accompagnement). Ainsi, le Pôle devra permettre de renforcer l'accès à la formation, l'information et le financement d'une manière intégrée tout en œuvrant en faveur d'une meilleure coordination des institutions entre elles dans la durée.

Sous-activité 2.2.4.1 Accompagner les bénéficiaires identifiés dans le programme d'accélération approfondi du Pôle agri-accélérateur. Les porteurs de propositions de projet les plus performantes sur le plan économique, social et environnemental, et correspondant au mieux aux critères de sélection, recevront un accompagnement de cinq à six mois. Les porteurs de projets seront amenés à établir leur Business Model Canvas responsable, leur plan d'affaires responsable, leur plan d'opérationnalisation des achats ainsi qu'une fiche de renforcement de leurs propres capacités entrepreneuriales. L'accompagnement sera réalisé par des bureaux d'étude privés (idéalement les coachs accompagnateurs formés dans le cadre du projet FMM/GLO/179/MUL) sous la direction générale de la FAO et de l'Agence TECHGHIL.

Sous-activité 2.2.4.2 Sélectionner les bénéficiaires les plus performants et offre d'une incitation matérielle- En fin de parcours, les projets les plus prometteurs de contribuer à une économie locale inclusive, durable et porteuse de stabilité sociale et de paix, recevront un appui matériel (don ou don adossé à un autofinancement).

Sous-activité 2.2.4.3 Mettre en réseau des bénéficiaires avec d'autres agents de la filière, les institutions financières, et les bénéficiaires d'El Chargui Social Innovation Challenge et de l'Agri-Innovation.

Activité 2.2.4 : Accompagner la création et le développement d'entreprises des jeunes femmes et hommes dans des secteurs porteurs de l'économie verte et de l'Agri-tech à travers l'Agri-Innovation Startup Cup, en collaboration avec des incubateurs expérimentés dans l'accompagnement des Startups et capables de mettre en œuvre des activités sur la base des opportunités, des défis, des risques et des avantages liés au secteur agroalimentaire.

Les startups en phase d'idéation, prometteuses au niveau économique, sociale et environnemental visant à apporter de solutions innovantes aux problèmes identifiés dans leurs communautés à travers l'Agriculture verte et l'AgriTech seront priorisées.

Sous-activité 1.2.4.1 Organiser des Bootcamps d'idéation dans les trois régions pour soutenir les jeunes startupper à façonner leurs solutions d'innovation

Sous-activité 1.2.4.2 Lancer un programme d'incubation et de mentorat sur mesure conçu en fonction des besoins spécifiques des startups.

Sous-activité 1.2.4.3 Faciliter l'accès à des réseaux d'opportunités de marché, de partenariats et d'investisseurs pour favoriser la croissance des startups via les *créateurs d'impacts*.

Sous-activité 1.2.4.4 Financer des prototypages pour les startups sélectionnées par incitation matérielle basée sur chaque proposition et sa viabilité.

Activité 2.2.5. Soutenir les institutions et services d'appui aux entreprises (y incluant celles faisant partie de l'ESS) pour mieux répondre aux besoins du secteur privé au niveau local

Sous-activité 2.1.4.1. Concevoir un programme d'accompagnement des entreprises y incluant l'écologisation des PME et la promotion de la formalisation des entreprises informelles. Ce programme aura une approche basée sur la performance. (Financement sur la performance). Mise en place d'un processus de suivi et évaluation.

Sous-activité 2.1.4.2. Lancer un programme de renforcement et certification des compétences auprès des services d'appui aux entreprises à l'aide des outils de l'OIT tel que les programmes GERME et My-Coop et aux techniques de coaching, de mentorat et de jumelage d'entreprise (B2B business-to-business). Ce programme mettra l'accent sur les aspects liés aux emplois et entreprises vertes et sur les questions de promotion de la cohésion sociale et la paix.

Sous-activité 2.1.4.3. Renforcer les capacités des incubateurs, des accélérateurs et des parties prenantes agroalimentaire.

Produit 2.3 : Les jeunes hommes et les jeunes femmes vivant en zone rurale, y compris les réfugiés et les retournés, ont les compétences vertes nécessaires pour participer et mettre en œuvre une économie locale durable et inclusive

Ce produit portera sur l'amélioration de l'employabilité et le développement des compétences vertes chez les jeunes femmes et des jeunes hommes de différentes communautés grâce à des formations techniques dans des filières de formation innovantes, à l'amélioration des offres de formation, et au renforcement des capacités du personnel des EETFP à dispenser des compétences vertes. Les activités développées sous ce produit permettront également de nouer des collaborations avec le secteur privé dans la conception ainsi que la mise en œuvre du programme d'appui au développement des compétences techniques pour les jeunes. Il s'agira également dans ces activités de mettre un accent particulier sur les jeunes femmes, leurs besoins et les opportunités qui pourraient s'offrir à elles. A travers la synergie Cette approche de renforcement compétences vertes, innovantes et holistiques permettra ainsi de soutenir la promotion de l'entrepreneuriat vert et par conséquent de créer un environnement favorable à l'éclosion d'une économie locale durable, et inclusive, et porteuse de paix et de cohésion sociale.

Activité 2.3.1 Améliorer l'employabilité et le développement des compétences vertes au profit des jeunes femmes et des jeunes hommes de différentes communautés, y compris les

réfugiés, en suivant des formations techniques dans des filières de formation innovantes en associant à ces réflexions l'ensemble des partenaires locaux (partenaires sociaux, OSC, universités...), en particulier pour les jeunes femmes

Sous-activité 2.3.1.1. Développement et amélioration des offres de formation, y compris les compétences vertes sur la base de l'évaluation des chaînes de valeur et des besoins en compétences spécifiques, en particulier pour les jeunes femmes des différentes communautés.

Sous-activité 2.3.1.2. Renforcer les capacités du personnel des EETFP à dispenser des compétences vertes.

Sous-activité 2.3.1.3. Sensibiliser les EETFP sur la gestion des déchets y compris le compostage, l'utilisation de l'énergie solaire et l'utilisation du plastique, pour une démarche vers un approche vert et écologique.

Sous-activité 2.3.1.4. Concevoir et mettre en œuvre des offres de formation flexibles, y compris une unité de formation mobile pour le développement de compétences vertes, le coaching, en les sensibilisant à l'éducation climatique/environnementale et à la nécessité d'un développement économique durable ciblant notamment les jeunes femmes.

Activité 2.3.2 Mettre à la disposition des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des réfugié(e)s, d'environnements et de programmes d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences, la socialisation, et renforcer leur confiance en soi, l'échange et le dialogue, impulsant ainsi un changement de comportement permettant de promouvoir la cohésion sociale

Sous-activité 2.3.2.1 Identifier les associations des jeunes ruraux/péri-urbains de diverses communautés et la création de points focaux intercommunautaires au niveau des wilayas ciblées.

Sous-activité 2.3.2.2 Mettre en place d'un processus d'anticipation de compétences pour les jeunes adaptés aux chaînes et aux opportunités identifiées.

Sous-activité 2.3.2.3 Réviser les offres de formation sur la base du guide de l'OIT afin d'aider les praticiens de l'EFTP à intégrer dans les programmes d'EFTP la perspective de genre, et des méthodologies innovantes de consolidation de la paix et de cohésion sociale fondées sur des données probantes.

Sous-activité 2.3.2.4 Renforcer les capacités des formateurs des EETFP pour dispenser des formations sensibles au genre à des groupes mixtes, y compris des compétences en matière de résolution des conflits.

Sous-activité 2.3.2.5 Renforcer la coopération entre les groupes et création des environnements d'apprentissage sensibles aux conflits, inclusifs et diversifiés pour tous⁴⁶, en collaboration avec les EETFP à l'échelle locale et nationale.

Activité 2.3.3 Lancer, en collaboration avec le secteur privé, un programme d'appui au développement des compétences techniques pour les jeunes, avec un accent particulier sur les jeunes femmes, incluant l'identification de profils, de compétences de vie, et la gestion de conflits.

Sous-activité 2.3.3.1 Sensibiliser et mobiliser à travers des campagnes de promotion du programme auprès des jeunes pour encourager leur participation.

⁴⁶ https://www.ilo.org/skills/areas/skills-for-youth-employment/WCMS_791844/lang--en/index.htm

Sous-activité 2.3.3.2 Sélectionner de manière transparente et participative les jeunes à engager à travers des processus de sélection inclusifs

Sous-activité 2.3.3.3 Former et renforcer les capacités des jeunes sur les emplois verts et le développement personnel.

Sous-activité 2.3.3.4 Renforcer le réseautage et le suivi de l'affiliation des jeunes participants aux réseaux locaux, régionaux et nationaux, ainsi que l'accompagnement des initiatives et la dissémination des expériences réussies pour inspirer d'autres jeunes et communautés.

Activité 2.3.4 Suivre les jeunes placés dans les activités économiques identifiées en vue de la pérennisation de leur emploi dans les CDVs et PME créés

Sous-activité 2.3.4.1 Suivre et évaluer régulièrement à travers la mise en place d'un système de suivi structuré les progrès et la performance des jeunes placés dans les activités économiques identifiées.

Sous-activité 2.3.4.2 Réaliser des évaluations périodiques de l'efficacité des placements et pour identifier les domaines d'amélioration.

Sous-activité 2.3.4.3 Fournir un mentorat aux jeunes participants pour faire face aux défis éventuels qu'ils pourraient rencontrer et pour les mettre en relation avec des professionnels expérimentés dans leurs domaines respectifs afin de les guider et les conseiller.

Activité 2.3.5. Soutenir la transition écologique des entreprises et des PME, comme moyen pour prévenir et atténuer les conflits locaux et régionaux causés par le manque de gestion participative et la pénurie de ressources naturelles, et renforcer la cohésion sociale et de la paix

Sous-activité 2.2.2.1. Lancer un programme de mise à niveau des PME+ écologisation de leurs opérations et renforcement des liens avec les marchés y compris des chaînes de sous-traitance au niveau international.

Sous-activité 2.2.2.2. Identifier des interventions et modèles d'affaires durables permettant le développement des PME dans les chaînes de valeur identifiées et la création d'emplois en particulier pour les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Sous-activité 2.2.2.3. Identifier des besoins en termes de profils et métiers permettant le développement et l'écologisation de leurs opérations et mise en place d'un programme de formation et d'insertion professionnelle des jeunes dans ces entreprises.

Sous-activité 2.2.2.4. Assister techniquement la création de produits de financement pour accompagner l'écologisation des PME et des entreprises coopératives de la région.

Sous-activité 2.2.2.5. Mettre en place des programmes de reconnaissance pour les meilleurs prix et les meilleurs employeurs (des différentes communautés et mettant en valeur les approches inclusives).

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Wilayas du Hodh El Chargui, Nouakchott (Dar Naim) et Trarza (zones à identifier) : le choix de ces régions s'explique par plusieurs éléments. Il s'agit de zones transfrontalières, agrosylvopastorales et péri-urbains dont les jeunes hommes et les jeunes femmes représentent une frange importante de la population⁴⁷. Ces régions sont également situées sur des couloirs de transhumance transfrontaliers et régulièrement affectés par les effets du changement climatique, le manque de perspectives économiques et le déficit de travail décent, facteurs essentiels d'alimentation des conflits. Le Hodh Chargui et Dar Naim sont également une des trois zones de convergence identifiées par le SNU comme zone d'interventions prioritaires. Dans le même ordre d'idées, la position stratégique de Trarza et Dar Naim, et la présence renforcée du secteur privé dans ces zones, favorisent la mise en place d'initiatives innovantes autour de l'emploi des jeunes pour le renforcement de la cohésion sociale. Parmi celles-ci, on peut mentionner la promotion des incubateurs agricoles et l'appui aux jeunes entrepreneurs se basant sur les infrastructures existantes comme le centre d'innovation agricole à Rosso⁴⁸ ou la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Nouakchott pour mieux accompagner les jeunes et structurer les groupements d'éleveurs et producteurs, les groupements de femmes et les jeunes hommes et les jeunes femmes et les MPMEs locales vertes.

Bénéficiaires individuels (directs) : 900 jeunes (450 hommes et 450 femmes) vulnérables, incluant, *d'une part* et principalement, les jeunes dans le sens de la définition des NU (**15 à 24 ans**) et, *d'autre part*, les jeunes âgés de **15 à 345 ans (UA)**. En effet, une approche flexible est donc nécessaire pour intégrer une catégorie spécifique de jeunes vulnérables inférieure ou égale à 35 ans (UA, ONU, Pays). Ce choix ou catégorie de cible pour les jeunes de 16-35 ans se justifie par le fait **qu'il n'existe aucune définition universellement reconnue du terme « jeunesse »**. **Bien que la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse y associe les personnes âgées de 15 à 24 ans, elle tient aussi compte des définitions proposées par les divers Organismes, programmes ou États Membres, sans en privilégier aucune.** De même, ce choix se justifie à travers la Convention (n° 138) de l'OIT sur l'âge minimum au travail, 1973, la Loi sur la formation technique et professionnelle 2018 de la Mauritanie » qui dispose en son article 13 pour l'âge d'inscription à l'apprentissage entre 15 et 30 ans, du fait de la promesse de transformation au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD) y afférents est de « Ne laisser personne de côté ("Leave no one behind », de la prise en compte des sensibilités locales et en zones péri-urbaine....).

A cet effet, des critères de vulnérabilités seront définis et des mécanismes de ciblage mis en place, en partant des informations sur le niveau de pauvreté et de vulnérabilités des zones ciblées issues de la base de données du Registre social et en collaboration avec les autorités locales et les représentants des communautés cibles (Comités ou commissions au niveau local avec une dimension participative et consensuelle).

Un **manuel de procédure de sélection**, renfermant les critères de recevabilité des dossiers de candidatures, la constitution du dossier de candidature, les motifs de rejet et la méthodologie (pré-sélection et sélection) sera élaboré dans le cadre du projet pour guider la sélection des bénéficiaires et la répartition entre jeunes issues des communautés hôtes (50%) et réfugiés (50%) avec 40 à 50% de jeunes femmes dépendant de l'activité pour chaque catégorie cible.

⁴⁷ Projections démographique, ONS, 2016.

⁴⁸ Le centre d'innovation agricole mis en œuvre dans le cadre du 'Digital village initiative' de la FAO en collaboration avec l'Incubateur HADINA RIMTIC est basé à l'ISET de Rosso. Le Centre vise à utiliser des outils technologiques innovants pour accompagner les petits producteurs et agro-entrepreneurs dans le secteur agro-alimentaire. De même, il héberge un observatoire de données qui vise à recueillir et à vulgariser des données pertinentes pour développement du secteur agricole.

Des commissions de sélection des candidats seront constituées dans les 3 zones par des représentants de l'administration déconcentrée, des représentants des communes des zones géographiques concernées et des représentants des organisations professionnelles partenaires, des représentants des communautés réfugiés, des représentants des jeunes.

Sous la présidence des Hakems des Moughataa des zones concernées ou de leurs représentants, les commissions de sélection des candidats seront composées des membres suivants :

- 1) Un représentant de la Commune ;
- 2) Un représentant de l'EETFP de la zone ;
- 3) Un représentant du Guichet TECHGHIL de la zone ;
- 4) Un représentant des OSC partenaires ;
- 5) Un représentant de la coordination des réfugiés ;
- 6) Un représentant des organisations jeunes ;
- 7) Un représentant des agences du SNU (UNHCR, UNICEF, PAM, PNUD...)
- 8) Les observateurs. OIT et FAO.

Le ciblage incubera également 100 MPMEs locales vertes, 100 groupements d'éleveurs et producteurs, 100 groupements de femmes, 50 groupements de jeunes hommes et les jeunes femmes. Il vise également à engager les jeunes femmes, les réfugiés et les retournés pour en faire des acteurs de la prévention des conflits et du changement climatique. Ces bénéficiaires seront sélectionnés en fonction de leur âge, leur statut matrimonial, de leur degré de vulnérabilité, de leur motivation, ainsi que de leur appartenance géographique... Les EETFP, les Guichets emploi de TECHGHIL en charge de l'intermédiation vers l'emploi au niveau des zones ciblées, les délégations régionales et départementale de l'environnement, de l'élevage et de l'agriculture en tant que bras opérationnels des ministères concernés ainsi que les associations de jeunes seront mises à contribution dans la sélection, entre autres des bénéficiaires et des chaînes de valeur vertes et inclusives. Nous veillerons à pouvoir respecter un quota de 40 à 50% de jeunes femmes dépendant de l'activité et 50% de jeunes hommes.

Catégories	Bénéficiaires directes
Jeunes dans le sens de la définition des NU (15 à 35 ans)	900 jeunes (450 jeunes hommes et 300 jeunes femmes)
MPMEs locales vertes, groupements d'éleveurs et producteurs, groupements de jeunes femmes, et groupements de jeunes hommes et de jeunes femmes.	100 MPMEs locales vertes, 100 groupements d'éleveurs et producteurs, 100 groupements de jeunes femmes, 50 groupements de jeunes hommes et de jeunes femmes.
Acteurs du monde du travail et des structures gouvernementales chargés de la prise en compte des questions d'emplois et de jeunesse	Environ 300 acteurs formés à Bassikounou, Dar Naim et Trarza
Associations de jeunes de la société civile issues des communautés hôtes et réfugiés	Environ 600 OSC issues des communautés hôtes et réfugiés, incluant les organisations de travailleurs touchées et qui bénéficieront d'un renforcement de capacités à travers le projet

Bénéficiaires indirects

Les acteurs du monde du travail et des structures gouvernementales chargés de la prise en compte des questions d’emplois et de jeunesse : les formateurs des EETFP, de l’ISET de Rosso et de l’ENFVA de Kaédi, le personnel de Techghil opérant au sein des Guichets emplois des 3 zones d’intervention, le personnel de l’Unité formation et insertion de l’UNPM, les associations de jeunes au niveau national, régional, départemental, les autorités locales des 3 zones d’intervention, le personnel de la Cellule de Développement du Hodh El Chargui. Ces acteurs bénéficieront de renforcement de capacités en matière d’orientation socio-professionnelle, d’entrepreneuriat et développement d’entreprises, de suivi-accompagnement des jeunes et sur les vulnérabilités spécifiques jeunes, y compris la prévention et la gestion des conflits.

Les associations de jeunes issues des communautés hôtes et réfugiés, qui jouent un rôle actif dans la consolidation de la paix et contribuent à la sensibilisation des jeunes autour des thématiques en lien avec la prévention des fléaux auxquels ils sont exposés (prévention de l’extrémisme violent, la préservation de l’environnement et la lutte contre les feux de brousse et, renforcement de la cohésion sociale, etc..) ou encore à favoriser leur insertion socio-professionnelle et leurs participations au développement économique, social du pays, et en particulier des zones d’intervention. Une cartographie sera réalisée dans les 3 zones d’intervention pour identifier les associations des jeunes ayant des projets porteurs avec un impact réel dans leurs communautés (Sous-activité 1.3.2.1.). Ces associations bénéficieront de renforcement de capacités tout au long du projet (consolidation de la paix, droits et accès à l’emploi, l’égalité de chance et la non-discrimination, etc.) et mèneront plusieurs initiatives de sensibilisation auprès des bénéficiaires indirects suivants : les entreprises, les autorités locales, les familles et les communautés, ainsi que les jeunes hommes et les jeunes femmes dans les 3 zones cibles. Elles seront aussi intégrés aux cadres de concertation, aux plateformes multi-acteurs, mis en place par le projet (Produit 2.1), mises en relation avec les structures d’appui net d’accompagnement de formation, d’emploi et de financement (Guichets Techghil, Maison des jeunes, IMFs et banques, fonds publics...), en vue de consolider l’offre des différents services disponibles pour la (ré)insertion socioéconomique des jeunes hommes et les jeunes femmes et d’améliorer les services d’emploi et/ou d’intermédiation de ce public cible.

Catégories	Bénéficiaires indirectes
Autorités locales, délégations régionales et départementale de l’environnement, de l’élevage et de l’agriculture, Familles des jeunes appuyés et communautés.	Environ 1,500 personnes issues des autorités locales, délégations régionales et départementale de l’environnement, de l’élevage et de l’agriculture, communautés et familles des jeunes.
Entreprises, coopératives, GIE.	Nous n’avons pas les données fiables des entreprises dans les 3 zones ciblées. Une enquête d’identification et diverses analyses seront menées en début de projet. Nous estimons que jusqu’à 600 entreprises dans ces 3 zones bénéficieront indirectement des activités du projet.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux),

clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : Organisation internationale du Travail (OIT)	16,129,494USD	UE, US, PBF	Nouakchott, Sélibaby, Bassikounou	28 personnes à Nouakchott, 5 à Bassikounou et 2	7 mentionnés précédemment
Partenaires d'exécution : - DGFTP - INAP-FTP - Guichet emploi TECHGHIL - DCEV (Délégation régionale du Ministère de l'environnement) - Cellule de développement du Hodh El Chargui - Mairie de Dar Naim - ENFVA - IMF Djikke - ONG 4 « A »				Assaba/Guidi makha dont : -1 expert technique emplois et mobilité -3 spécialistes emploi des jeunes FP - 2 experts Principes et droits fondamentaux au travail - 2 spécialistes construction et Secteur de la pêche et océanographie - 1 ingénieur génie civil - 1 expert insertion - un spécialiste programmes - 1	1 spécialiste emplois et cohésion sociale, P3 1 spécialiste emploi des jeunes et formation professionnelle NOB 1 chef du sous bureau Bassikounou , NOB 1 coordinateur national de projet - Environnement et développement durable, NOA

				Chargé de programmes et du suivi des activités - 1 Assistant Suivi & évaluation - 6 Assistants Administration et Finances - 6 chauffeurs	
Organisation bénéficiaire : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture - FAO (ONU)	17 000 000 USD	GEF, Belgique, Allemagne, PBF et Fonds propres de la FAO	Bureau principal à Nouakchott, des coordinateurs de site à Assaba, Brakna, Gorgol	33 principalement à Nouakchott dont 3 coordinateurs de site	Equipe de 14 experts pertinents au projet dont ceux qui seront pris en charge par le projet :
Partenaires d'exécution : - Ministère des Affaires économiques et du Développement durable - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Élevage - Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Hodh El Chargui (gouvernement) - TECHGHIL - Mairie de Dar Naim - ISET de Rosso --Associations des jeunes notamment					1 spécialiste jeunesse, genre et innovation; 2 Experts : Suivi-Evaluation ; 2 experts Communication, 2 experts en Investissement Responsable Agricole ; 1 expert en environnement et changement climatique ; 2 experts élevage et pastoralisme ; agriculture ; 1 chargé de Mobilisation

l'Union des Jeunes Startuppeurs de Mauritanie, le - Réseau National des Jeunes pour l'Agriculture et l'Alimentation (OSC locale)					communautaire ; 1 expert en chaîne des valeurs agroalimentaires ; 1 Statisticien ; 1 chargé de Pêche/aquaculture ; soutien de projets
--	--	--	--	--	---

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Des réunions régulières seront organisées entre l'OIT, la FAO et le BCR, ainsi qu'avec leurs partenaires d'exécution pour discuter des activités menées, du suivi de la programmation, et des difficultés rencontrées. Des **comités techniques locaux** par zone d'intervention, impliquant les autorités locales et se réunissant régulièrement pour discuter des progrès/obstacles du projet, ainsi que des solutions à apporter aux risques identifiés, sera mis en place. La fréquence à laquelle ce comité se réunira sera déterminée lors de la première réunion, et sera au minimum tous les six mois. Les ministères clés et leurs services déconcentrés seront également impliqués pour assurer une appropriation du projet, de ses résultats et des solutions proposées aux problèmes identifiés.

À cela s'ajoutent les réunions du **comité de pilotage PBF** composées des agences de mise en œuvre, de la société civile partenaire, des partenaires du gouvernement, des membres des communautés et autres acteurs concernés qui seront conduites pour discuter des points à améliorer, suivi le bon déroulement de la programmation et rapporter les difficultés rencontrées.

Une place centrale sera attribuée dans cette action proposée par l'OIT et la FAO à la **gestion des connaissances pour mesurer l'impact de cette approche innovante pour la paix. L'analyse de paix et conflit qui sera menée sous l'activités 2.1 permettra de mieux définir les activités permettant de promouvoir la cohésion sociale et de mener une ligne de référence permettant de suivre leur impact le long de la mise en œuvre. Un plan d'action de gestion des connaissances et de suivi et ajustement des actions de cohésion sociale sera développé et mis en place. Un système "d'éveil" sur l'évolution des risques de conflits sera développé et intégré dans le système de suivi et évaluation.** Il sera envisagé d'établir un partenariat avec un centre de recherche mauritanien pour permettre de capitaliser des

expériences et le développer des bonnes pratiques qui pourront alimenter le “Peacebuilding Impact hub” du PBSO. Un atelier de **bonnes pratiques et de partage d’expérience** sera organisé à la fin du projet pour permettre d’évaluer la pertinence du projet. Les témoignages des bénéficiaires seront également recueillis dans le cadre de plusieurs activités.

Créée en 1919, OIT est l’unique agence tripartite de l’ONU, qui réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de *187 Etats Membres* pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde. L’OIT a pour mission de promouvoir la justice sociale, les droits de l’homme et les droits au travail reconnus internationalement, poursuivant sa mission fondatrice : œuvrer pour la justice sociale qui est indispensable à une paix durable et universelle. Les 4 objectifs stratégiques de l’OIT sont de : *1) Promouvoir et mettre en œuvre les principes et les droits fondamentaux au travail, 2) Accroître les possibilités pour les hommes et les femmes d’obtenir un emploi décent, 3) Etendre le bénéfice et l’efficacité de la protection sociale pour tous, et 4) Renforcer le tripartisme et le dialogue social.*

En Mauritanie, l’OIT assure le lead en matière d’emploi des jeunes à travers la mise en œuvre de programmes développant des formations duales, adaptés à des personnes déscolarisées et basés sur les besoins du marché. Ces programmes sont orientés de même à la promotion de la cohésion sociale et la réduction des risques de conflits. Pour ce faire, l’OIT travaille en étroite collaboration avec le secteur privé pour améliorer la transition des jeunes vulnérables vers l’emploi. Les programmes en cours visent également à améliorer l’accès à la formation en compétences de vie, aux droits fondamentaux au travail et aux services d’appui aux entreprises et à l’insertion en incluant l’accès aux services financiers.

L’OIT, en tant qu’organisation *lead*, assurera la coordination avec le secrétariat du PBF en Mauritanie pour les différentes composantes techniques et le budget pour le suivi et évaluation sera divisé entre les deux agences (OIT et FAO). La gestion financière des ressources allouées se fera sur une approche de gestion parallèle qui implique celle des agences bénéficiaires, chaque agence (OIT et FAO) étant responsable de la gestion des fonds alloués.

L’OIT est aussi le lead pour les deux résultats du projet. Elle assurera la coordination technique de l’ensemble du projet, y compris le plan de travail, des réunions de coordination pour examiner les révisions périodiques des éléments de recherche entre OIT, FAO et PBF, et la production de rapports techniques et financiers du projet entre les trois agences d’exécution. Un chronogramme détaillé des activités sera établi en coopération directe avec les chargés de projet des autres agences et avec la collaboration directe des points focaux PBF dans en Mauritanie. Le Comité de pilotage PBF, incluant les points focaux seront régulièrement tenus informés de l’évolution du projet et seront consultés avant chaque mise en œuvre de nouvelles activités. Un point de mise en œuvre sera effectué chaque mois entre OIT et FAO, afin de veiller à la bonne mise en œuvre et au respect des délais.

L’OIT dispose d’une équipe de management au niveau central (bureau des projets à Nouakchott (28 employés dont cinq internationaux) à Bassikounou (cinq staff locaux) et à Sélibaby (deux staff locaux), qui coordonnera ce projet avec la FAO, le PBF, les autorités centrales et locales, et les bénéficiaires.

L’équipe de projet basée entre Nouakchott et Bassikounou sera appuyée techniquement par les spécialistes techniques de l’OIT basés dans les Équipes de travail décent au Caire et à Dakar,

et les départements techniques du siège à Genève en charge de la promotion de de la formation professionnelle et de la réponse de l'OIT à l'inclusion socioéconomique (SKILLS, ENTREPRISE). L'équipe bénéficiera également de l'appui de l'Unité de coordination pour la paix et la résilience (CSPR) au siège de l'OIT. Le Bureau de l'OIT à Alger pour l'Algérie, la Lybie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie apportera un appui programmatique, administratif et financier au projet.

Depuis sa création en 1945, la FAO axe ses activités sur la promotion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable et sur la réduction de la pauvreté, et contribue ce faisant à réduire les facteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux à l'origine des conflits. La pérennisation de la paix nécessite de mener des activités destinées à prévenir les conflits et à éviter qu'ils ne s'aggravent, se prolongent ou ressurgissent. La FAO a le mandat de ses membres de travailler à l'échelle mondiale sur tous les aspects de l'alimentation et de l'agriculture en fournissant un soutien technique et des conseils. La FAO encourage depuis longtemps le développement durable à travers la promotion des investissements responsables dans les filières agricoles et agroalimentaires. De même, la FAO le mandat d'agir en faveur de la jeunesse rurale à travers son Plan d'action en faveur des jeunes ruraux, et notamment son Résultat 4.1 (l'entrepreneuriat des jeunes et les emplois décents pour les jeunes sont encouragés et les investissements sont renforcés), et le Produit y afférant «La capacité des jeunes de réaliser des investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires sont renforcées grâce à des laboratoires d'idées multipartites, des pôles agricoles, des programmes de mentorat et d'autres mécanismes participatifs».

La FAO dispose de capacités opérationnelles dans la zone et d'un réseau de partenaires de mise en œuvre et travail déjà étroitement avec les services décentralisés du gouvernement dans la zone d'intervention. De plus, le bureau de la FAO en Mauritanie sera appuyé techniquement par les équipes investissement agricole responsable basées à Tunis (bureau sous régional pour l'Afrique du Nord - SNE) et au Siège, ainsi que par d'autres équipes ayant vocation à travailler dans des domaines relatifs au projet (p.ex. bureau de l'innovation au Siège ; équipe chargée des politiques à SNE ; équipe emploi décent au Siège ; etc.).

Le bureau national de la FAO a soutenu une série de projets et d'activités visant à autonomiser les jeunes agro-entrepreneurs, l'écosystème de l'entrepreneuriat, le réseautage des jeunes ainsi que leurs engagements dans la gestion durable des ressources naturelles, la mise place de plateforme multi-acteurs, l'innovation et la digitalisation de l'Agriculture. Actuellement, la FAO renforce les capacités des décideurs politiques, des techniciens du gouvernement et des coachs et conseillers d'affaires à intégrer les principes pour un investissement agricole responsable (RAI) tout en soutenant la Mauritanie dans la mise en œuvre de sa Stratégie nationale E-Agriculture et en pilotant des solutions digitales pour le développement des secteurs agricoles.

Les activités seront mises en œuvre à travers des partenariats de coopération avec ces structures ; des ressources leurs seront affectées mettre en œuvre les activités directement avec les communautés bénéficiaires en étroite collaboration avec le personnel du projet basé sur le terrain. La FAO sera responsable de la mise en place d'une équipe composée des experts en chaîne de valeurs, innovation, agricultures, pastoralisme, environnement et changement climatique et développement communautaire, cette équipe sera dirigée par le/la coordinateur/trice du projet, spécialiste jeunesse, genre, innovation et sous la supervision directe du chargé de programme et supervision générale du Représentant de la FAO.

Organisation	Poste	Rôle clé	%	USD
OIT	Gestionnaire de projet : Coordinateur national de projet, Nouakchott, NOB	Le/la gestionnaire de projet sera chargé(e) de la planification et mise en œuvre des activités, et des relations avec les partenaires nationaux. Ceci inclut les prestataires du secteur privé (Pôle agri-accélérateur, Agri-Innovation Startup Cup, Social Innovation Challenge, coopératives, PME...), TECHGHIL, les fournisseurs SAI-SAE, ainsi que la DGFTP et les EETFP. Il/elle sera chargé(e) de renforcer les synergies entre le projet et d'autres programmes de l'OIT dans les domaines de l'entrepreneuriat, du développement des chaînes de valeur, de création d'emplois, de la formation professionnelle et de protection des droits fondamentaux au travail.	100%	199,884
	Chef du sous bureau Bassikounou – Expert national, socio- économiste, NOB	L'Expert national, socio-économiste assurera et soutiendra la coordination avec les autorités locales, les partenaires locaux et les bénéficiaires des activités de l'OIT sur le terrain et représente l'agence en tant que point focal dans le Hodh El Chargui. Le coordonnateur coordonnera également le développement et la mise en œuvre des activités.	19.4 %	36,485
	Expert national en Environnement et développement durable, NOA à Bassikounou	L'Expert national en Environnement et développement durable basé à Bassikounou sera chargé du suivi des activités en lien avec la gestion des ressources naturelles, la gestion des conflits et la résilience socio-économique à travers la création d'emplois décents verts. Il travaillera pour soutenir les communautés locales et nationales et le lien avec le secteur privé (Pôle agri-accélérateur, Agri-Innovation Startup Cup, Social Innovation	19.4 %	26,138

		Challenge, coopératives, PME...).		
	Chauffeur 1, Bassikounou, G3	Le chauffeur fournira des services de conduite au personnel du projet dans le strict respect de toutes les mesures de sécurité des Nations Unies et de la législation pertinente de la Mauritanie, et assurera que le véhicule du projet est toujours parfaitement fonctionnel et entretenu.	19.4 %	11,832
	Chauffeur 2, Nouakchott, G2	Le chauffeur fournira des services de conduite au personnel du projet dans le strict respect de toutes les mesures de sécurité des Nations Unies et de la législation pertinente de la Mauritanie, et assurera que le véhicule du projet est toujours parfaitement fonctionnel et entretenu.	16.7 %	9,306
	Assistant/e Administratif/ve et financier/e, Nouakchott, G6	L'assistant/e apportera un soutien administratif et financier au projet.	100%	136,344
	Spécialiste emplois et cohésion sociale, Nouakchott, P4	Le spécialiste fournira un soutien technique et de gestion globale des activités du projet. Il soutiendra la coordination globale des activités de l'OIT et représente l'agence comme l'un des points focaux en Mauritanie.	2.8%	17,490
FAO	Coordinateur/trice national/e (Spécialiste jeunesse, genre et innovation)	Responsable de la coordination globale du projet et de l'équipe du projet. Le coordinateur/trice du projet, spécialiste en jeunesse, genre et innovation sera chargé l'équipe du projet du côté de la FAO. Il/elle sera responsable de la planification stratégique et mise en œuvre opérationnelle du projet ; du suivi de la rédaction des rapports de mise en œuvre du projet ainsi que la gestion et le suivi des ressources allouées à la FAO. Il/elle sera également chargé de l'interaction avec l'Agence Lead, le gouvernement, les autres agences, le PBF, les autorités centrales et locales.	75%	59,400

	Expert Suivi-Evaluation	Chargé du suivi de la mise en œuvre des activités, de la collecte et traitement des données, de la coordination des missions de terrain.	25%	18,900
	Chargée de communication nationale	En charge de développer la stratégie de la communication du projet et de la réalisation quotidienne des interventions de communication	55%	28,500
	Coordinateur national IRA	Assurera la coordination quotidienne des « Pôle agri-accélérateur » tout en tenant compte des synergies à explorer avec les autres composantes du Programme entrepreneurial (Agri-Innovation ; Social Innovation Challenge)	25%	20,000
	Coordinatrice de communication	Coordonnera toutes les interventions de communication du Pôle agri-accélérateur	20%	28,000
	Chargé de renforcement des capacités (Investissement Responsable Agricole, basé à Nouakchott) P4	Assurera la coordination globale de la composante « Pôle agri-accélérateur » et veillera à la supervision technique et opérationnelle de cette composante et l'intégration systématiques des trois composantes d'accompagnement (Agri-Innovation ; Social Innovation Challenge ; Agri-Accélérateur)	2,6	36,594
	Encadrant technique Pôle agri-accélérateur	Supervisera au quotidien techniquement les bureaux d'étude travaillant avec les MPME	20%	27,000
	Spécialiste en AgriTech	Sera chargé principalement de la planification technique du Programme l'Agri-Innovation et de la mise en place des villages digitaux.	2,6 (à recruter)	13,200
	Expert chaîne des valeurs agroalimentaires	Accompagnera les coopératives/GIE de jeunes, les analyses des filières des débouchés et des marchés porteurs de la chaîne de valeurs agroalimentaire.	25%	10,400

	Assistant/e Admin/RH (2)	La bonne marche de l'ensemble des opérations et du suivi des protocoles d'accord dans le cadre de la mise en œuvre des projets.	25%	27,000
	Chauffeur	Appui à la réalisation des missions de terrain. L'une des zones du projet étant très éloignée du bureau de la FAO à Nouakchott, la FAO mettra à disposition du projet un chauffeur uniquement pour les activités du projet, qui travaillera en permanence avec l'équipe. Il sera pris en charge à 100% pour la durée de la mise en œuvre (36 mois).	100%	21,600
	Graphiste	Réaliser tous les éléments graphiques, affiches, etc. du Pôle agri-accélérateur, Agri-Innovation ainsi que la charte graphique du projet.	20%	10,800
	Expert développement du secteur privé	Spécialiste principal pour orienter, soutenir et faciliter les activités liées au développement du secteur privé, le lien entre le secteur privé et les coopératives de jeunes, les dialogues public-privé.	(2 mois à recruter)	8,400

Le Comité de pilotage technique (CPT)

Un comité technique sera mis en place regroupant les chefs de sous bureaux de l'OIT et de la FAO, le secrétariat du PBF, les délégués régionaux et départementaux des ministères concernés. Il assurera la coordination quotidienne de mise en œuvre du projet et la résolution d'éventuelles difficultés. Il organisera des réunions au niveau des 3 communes bénéficiaires du projet en impliquant les services techniques du gouvernement, les autorités locales et des représentants de la communauté (en particulier les jeunes hommes et les jeunes femmes). Ce comité se réunira au moins **six (6) fois** au cours de la durée du projet et il aura pour tâches principales :

- Fournir l'orientation stratégique de l'ensemble du projet pour la mise en œuvre des activités ;
- Superviser la mise en œuvre du projet, depuis l'initiation et tout au long du projet, en veillant notamment tant au processus (participatif, inclusif, respectueux du principe ne pas nuire) qu'à l'impact et aux résultats des activités ;
- Prendre, le cas échéant, toute action corrective afin d'assurer le bon déroulement, le respect des bonnes procédures et l'impact souhaité du projet ;
- Assurer une mobilisation des ressources en vue de la durabilité et la possible extension du projet, à de nouveaux bénéficiaires ainsi que sur le plan géographique ;
- Travailler également en synergie étroite avec l'ensemble des autres comités de pilotage des projets PBF mis en œuvre en Mauritanie.

Le comité de pilotage (CoPiL)

Le comité de pilotage du PBF, en tant que structure stratégique sera chargé de fournir un avis sur l'orientation stratégique du projet. Il sera coprésidé par un Ministre du choix du Gouvernement et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations.

Les missions sont les suivantes : (i)-Approbation et la revue des plans de travail annuel intégré y compris les budgets ; (ii). Discussion sur la mise en œuvre des interventions et les résultats accomplis, l'évaluation des progrès et l'état d'avancement du projet ; (iii). Prise des décisions pour les ajustements et/ou modifications substantives nécessaires du plan de travail annuel conjoint ; (iv). Formulation d'orientations/conseils et des recommandations pour la réalisation effective des livrables du projet ; (v). Promotion de la prise en compte systématique dans le projet des questions de genre, de jeunes, le continuum sécurité-développement et humanitaire et la protection de l'environnement ; (vi). Approbation des partenariats additionnels avec d'autres acteurs ; (vii). Validation des rapports annuels, afin de garantir un contrôle qualité final.

Durant les trente-six (36) mois du projet, il est prévu six (6) réunions physiques dont une réunion de lancement officielle du projet, fin de la première année d'exécution et une réunion avant la fin de la mise en œuvre du projet. Les réunions physiques sont tournantes. Il peut se réunir de manière exceptionnelle, afin d'aborder une question d'urgence.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Participation égale des jeunes hommes et des jeunes femmes aux activités du projet	Moyen	Surveiller de près l'adoption, enquêtez sur les raisons de la lenteur de l'adoption et consulter la communauté sur des mesures supplémentaires. Tenir le comité de pilotage informé et, si nécessaire, envisager de modifier la stratégie de livraison et/ou les objectifs. En outre, la planification et la programmation des activités de formation intégreront les conditions favorisant une participation égale des jeunes hommes et des jeunes femmes, compte tenu des différentes responsabilités de soins de chaque groupe et de leurs différentes conditions de travail.
Actions ou discours discriminatoires envers les retournés et les réfugiés	Moyen	Encourager les espaces de discussion tripartites (Etat, secteur privé et travailleurs/société civile) et les campagnes de sensibilisation sur la situation vulnérable des retournés et

		<p>les réfugiés et des communautés d'accueil, ainsi que sur leur contribution à la société pour éviter les actions discriminatoires.</p> <p>En outre, les retournés et les réfugiés disposent de différents mécanismes auxquels ils peuvent s'adresser pour obtenir de l'aide en cas d'actions ou de propos discriminatoires : les autorités locales, l'unité de protection du HCR et le modèle de coordination des réfugiés dirigé par le HCR au camp de réfugiés de Mbera, les autorités traditionnelles, etc.</p>
Taux de participation élevé des retournés, des réfugiés et des communautés d'accueil dans les activités.	Moyen	<p>Surveiller les activités pour des niveaux inhabituels de participation, à la fois par le S&E et le travail de proximité, et enquêter sur les raisons et prendre des mesures correctives.</p> <p>Tenez le comité de pilotage et les groupes de travail, informés, si nécessaire, envisagez de modifier les objectifs et/ou la stratégie de livraison.</p> <p>En outre, des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre pour couvrir les frais de participation des réfugiés et des communautés d'accueil aux activités de formation et de construction, si nécessaire, ainsi qu'une adéquation des activités pour envisager des calendriers de formation adaptés.</p>
Faible implication des jeunes hommes et des jeunes femmes due aux normes traditionnelles	Moyen	<p>Adapter les activités du projet afin d'augmenter la participation des jeunes hommes et des jeunes femmes.</p> <p>Sensibiliser les jeunes femmes, les jeunes et les chefs de communauté pour encourager l'engagement des jeunes hommes et des jeunes femmes.</p> <p>Les bénéficiaires seront pris en charge par le projet et des formations leurs seront proposés.</p>
Frustration causée par les critères de sélection des bénéficiaires entraînant des tensions	Faible	<p>Partager de manière claire la méthode de ciblage des bénéficiaires et bien communiquer dès le début du projet comment les différents appuis seront organisés tout en évitant de faire de fausses promesses. Assurer un</p>

		mécanisme de redevabilité aux populations affectées.
Les jeunes hommes et les jeunes femmes formés ne sont pas insérés dans le marché de travail	Moyen	Planifier et effectuer le suivi par TECHGHIL, en collaboration avec l'OIT et la FAO sur l'insertion professionnelle des jeunes hommes et des jeunes femmes durant et après l'intervention du projet.
Le staff des Guichets emplois locaux de Techghil à Bassikounou et Nema, Dar Naim et Rosso n'est pas pleinement opérationnel pendant et au-delà de la durée des activités du projet, car il occupe des postes financés par des donateurs	Moyen	Tenir le comité de pilotage informé de toute difficulté rencontrée et, si nécessaire, envisagez de modifier la stratégie de livraison s'il semble probable que les communautés bénéficiaires ne puissent pas continuer à bénéficier du soutien après la fin du projet. En outre, l'OIT a signé un protocole d'accord avec Techghil et a élaboré un plan d'action conjoint avec Techghil pour la coordination de toutes les activités liées aux services d'emplois Le projet recrutera des consultants, en plus de ces spécialistes techniques pour soutenir Techghil dans la mise en œuvre des activités du projet.
Les organisations professionnelles et le secteur privé ne s'approprient pas les moyens de formation et de production créés par le projet	Moyen	Impliquer les organisations professionnelles et le secteur privé à toutes les étapes du projet (analyse des chaînes de valeur, plans d'affaires, etc.), et assure la mise en place de comités de gestion inclusifs des moyens ou équipements mis à disposition, la fourniture de fonds de roulement, le renforcement des capacités sur la gestion administrative et financière et la production technique processus, supervision des activités de formation et de production par les municipalités, etc. Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie de sortie intégrée visant à confier progressivement la responsabilité de ces équipements ou autres outils/infrastructures renforcées à des organisations professionnelles en étroite collaboration avec les collectivités locales, tout en suivant les problèmes rencontrés.
Les accidents du travail et les maladies		Inclure des modules de sécurité et de santé au travail (SST) dans tous les

professionnelles surviennent		programmes de formation et fournit des équipements de protection individuelle ainsi que des panneaux sur le lieu de travail pour souligner les risques. Tous les jeunes hommes et les jeunes femmes à former dans certains métiers, en lien avec les champs, de petits chantiers ou d'autres activités présentant des risques d'accidents sont/seront affiliés à l'Institut national de sécurité sociale.
Persistance de la déconnexion entre le niveau central et le niveau local	Elevé	Impliquer les autorités centrales, notamment dans les ateliers et les exercices de cartographie pour assurer leur implication et engagement. Création d'un comité technique impliquant les autorités locales et se réunissant régulièrement pour discuter des progrès/obstacles du projet, ainsi que des solutions à apporter aux risques identifiés et de renforcer le lien avec le comité de pilotage du PBF au niveau stratégique et technique et avec la Cellule de coordination des projets et programmes de développement du Hodh El Chargui.
Manque de coordination et retard de mise en œuvre des activités	Moyen	<p>Aménager une phase de préparation structurée avant le démarrage du projet et mettre en place un plan de coordination facilitant la communication entre les différents points focaux du projet, les partenaires gouvernementaux, les partenaires d'exécution et les organisations socio-professionnelles de base partenaires.</p> <p>Il sera également important de prendre en compte, le temps nécessaire à la coordination entre agences, au recrutement, au déploiement et aux consultations/implication des autorités et des communautés (Rapport d'évaluation du projet PBF transfrontalier, incluant la FAO et l'OIM) et de renforcer aussi la mise en œuvre conjointe pour éviter que les activités se fassent en parallèle, en particulier au niveau des partenaires de mise en œuvre.</p>

Insécurité due aux activités dans le Hodh El Chargui	Faible	Coordonner avec les autorités locales et respecter les règles d'UNDSS et l'intégration d'une programmation flexible au cas où des activités devraient être déplacées
Instabilité sécuritaire avec la frontière Malienne et le retrait de la MINUSMA pouvant impacter négativement sur la situation sécuritaire	Moyen	Coordonner avec les autorités locales, maintenir un lien étroit avec les systèmes d'alerte en place et respecter les règles UNDSS et intégration d'une programmation flexible au cas où des activités devraient être déplacées
Tensions au Sénégal et risques de déplacements croissants, et pression dans la région	Moyen	Coordonner avec les autorités nationales locales, maintenir un lien étroit avec les systèmes d'alerte en place et respecter les règles UNDSS
Risque lies aux élections présidentielles à venir en Mauritanie	Moyen	Coordonner avec les autorités nationales locales, maintenir un lien étroit avec les systèmes d'alerte en place et respecter les règles UNDSS
Situation sécuritaire dans la sous-region ouest africaine	Moyen	Coordonner avec les autorités nationales locales, maintenir un lien étroit avec les systèmes d'alerte en place et respecter les règles UNDSS

- d) **Suivre / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le budget alloué aux activités en lien avec le suivi et l'évaluation du projet correspond à environ 5% du budget total, soit 200,839 USD. Chaque agence disposera de sa propre enveloppe pour effectuer le suivi de ses interventions et cofinancera l'évaluation du projet. L'OIT en tant que lead du consortium sera chargé de coordonner le rapportage et l'évaluation à mi-parcours et finale.

Le suivi des progrès réalisés sera assuré par les agences d'exécution du projet et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application des systèmes de suivi et d'évaluation séparés de l'OIT et de FAO. Cependant, l'OIT, en tant qu'agence lead, centralisera une base de données commune pour le projet et coordonnera les exercices d'évaluation du projet.

L'OIT assurera le lead dans la préparation et la soumission de rapports périodiques deux fois par année sur la base des calendriers PBF à savoir mi-juin et mi-novembre. Les chefs de projet de l'OIT et FAO seront chargés de mettre en place des outils de collecte des données pour suivre l'évolution mensuelle des activités/indicateurs du projet, de rédiger et contrôler la qualité

des rapports de suivi envoyés au PBF, et de conduire des visites régulières d'assurance qualité sur le terrain.

Pendant la phase de démarrage du projet, une **étude baseline** sera menée et finalisée, au plus tard 3 mois après le début du projet, afin de renseigner l'état des indicateurs en début du projet, ce qui permettra de suivre et d'apprécier l'évolution de la mise en œuvre des activités. Certains indicateurs de résultats du projet entendent évaluer les changements de perception des bénéficiaires à la suite de la mise en œuvre des interventions. Pour évaluer ces changements, une étude de perception viendra compléter l'étude baseline afin de nous permettre de mieux appréhender les effets du projet sur la consolidation de la paix. Le projet prendra en compte également dans sa mise en œuvre les recommandations de l'étude climat paix sécurité (en cours) dès qu'elles seront disponibles. Un système de suivi et d'évaluation de la contribution de l'emploi aux progrès réalisés en matière de paix, sera utilisé afin de développer des preuves. Pour contribuer à ces efforts, l'OIT a élaboré des orientations et des outils spécifiques dans le manuel : Comment concevoir, suivre et évaluer les résultats du processus de consolidation de la paix dans le cadre des programmes d'emplois au service de la paix et de la résilience, qui permettra de mesurer l'impact paix du programme et de partager les bonnes pratiques.

Pour la réalisation des **activités de communication**, le coordinateur de projet sera responsable d'une communication constante. L'OIT et la FAO organiseront une réunion mensuelle avec tous les chefs de projet/assistants de projet de chaque bureau pour discuter des activités et leur alignement avec l'objectif stratégique du projet. Le BCR sera consulté tout au long du projet : les rapports d'avancement lui seront transmis en amont de la soumission au PBF et des réunions régulières seront tenues avec le BCR pour faciliter le suivi du plan de travail et de la mise en œuvre des activités du projet.

Conformément à la politique d'évaluation de l'OIT et la FAO pour un projet de 36 mois, ce projet fait l'objet d'une évaluation interne à mi-parcours et une évaluation finale indépendante. Les ressources mises en réserve pour l'évaluation ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'évaluation. Le processus d'évaluation sera conjoint, dirigé par l'OIT en tant qu'agence administratrice, et impliquera l'élaboration conjointe des Termes de Référence pour l'évaluation, la sélection conjointe de l'évaluateur et la revue conjointe du rapport. L'évaluation indépendante sera gérée par deux gestionnaires d'évaluation indépendants, un au sein de l'OIT et un au sein de la FAO et soumise aux départements d'évaluation de du BIT et de la FAO pour approbation préalablement à sa diffusion au PBF et parties prenantes. Le PBF sera consulté pendant le processus d'évaluation finale.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Le projet est conçu de telle sorte qu'il donne la priorité à la mise à l'échelle, la durabilité et l'appropriation par le gouvernement. Les approches innovantes du projet seront testées et travaillées avec le gouvernement et les communautés dès le début. Les institutions locales, les jeunes et les communautés en général seront dotées de l'accompagnement (technique, matériel

et financier) nécessaire pendant le projet. Le projet appuiera l'élaboration de référentiels et de modules de formation pour le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux. De plus, à travers les services d'appui aux entreprises, un système de suivi et d'accompagnement sera mis en place, en collaboration avec le secteur privé et les services et directions techniques décentralisées pour aider les jeunes hommes et les jeunes femmes à créer leurs MPMEs. Cela permettra la disponibilité d'un service local qui garantit la bonne fonctionnalité et la durabilité des activités.

Enfin, un objectif majeur est de s'assurer que le projet pourra inciter d'autres partenaires intéressés par un investissement dans les zones d'intervention afin d'apporter d'avantages de solutions pour les populations concernées. Ainsi, ces actions seront également complémentaires à d'autres initiatives en cours dans les 3 localités visées et notamment les projets : FIDA : « Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES) », FIDA, « Projet de développement des filières inclusives », IDA : « Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) », et « Consolidation de la « paix verte » mis en œuvre conjointement par le PNUD et le HCR, etc. En plus de cela et dans le souci de renforcer les partenariats et les synergies avec la Banque Mondiale et en particulier avec la BAD, en collaboration avec le QG du PBSO (Branche des Partenariats), le projet saisira toutes les opportunités en lien avec le lancement du premier appel à propositions de l'Enveloppe prévention de la Facilité d'appui à la transition (FAT) pour trouver des synergies à développer avec les agences de mise en œuvre. En effet, les actions prévues dans le cadre du projet cadrent avec les domaines prioritaires de la Stratégie 2023-2028 de la BAD en Mauritanie. La Stratégie vise notamment les 2 domaines prioritaires suivants : (1) « Développer les chaînes de valeur agricoles, afin d'accélérer la diversification économique et la création d'emplois décents » ; (2) « Renforcer les infrastructures et la gouvernance économique et financière, afin de soutenir le développement des secteurs productifs » et des thèmes transversaux autour de la « Résilience aux climatiques, réduction des inégalités de genre, développement du secteur, développement du capital humain et création d'emplois pour les jeunes ». En ce sens, un cost benefit analysis sera utilisé par le projet, pour dupliquer les actions, les mettre à l'échelle et mobiliser plus de fonds supplémentaires. Une stratégie de partenariat ciblant les PTFs sera développée et mise en œuvre sous le leadership de l'OIT.

Les activités seront conçues en **collaboration** avec les ministères sectoriels, les autorités locales, le secteur privé et les organisations de travailleurs et/ou les organisations de la société civile pour veiller à ce que le projet respecte les normes de chaque secteur, et veilleront à mettre en œuvre l'ensemble des activités prévues dans ce projet, en assurant une coordination étroite entre chaque agence.

La **forte participation ainsi que l'engagement des jeunes femmes et des jeunes hommes** garantira l'appropriation du processus de ciblage, de la mise en œuvre des activités et de la transparence dans tout le cycle du projet. En effet, les actions du projet seront " *par et pour les jeunes*". Au-delà de leur simple participation, les jeunes femmes et jeunes seront inclus dans l'ensemble des processus décisionnels. L'engagement des communautés locales et la création/redynamisation de cadre de concertation, de dialogue, de coopération et de prévention et/ou résolution des conflits assureront également une viabilité de long terme de l'impact du projet. Il s'agira de parvenir à faire approprier le projet par les populations bénéficiaires des 3 zones d'intervention, en mettant en place des mécanismes de concertation, de gestion durable des ressources naturelles, de l'environnement, et de création d'emplois, tout en renforçant les dynamiques d'échanges avec les autorités locales.

Ce projet permettra de **renforcer et redynamiser les relations, le dialogue et la coopération entre les autorités au niveau central et local**, les jeunes hommes et les jeunes femmes, les populations en général et tous les acteurs chargés de la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et des conflits en vue d'une meilleure adaptation au changement climatique. Les ateliers de concertation, d'information et de coopération permettront de mieux coordonner avec les cadres institutionnelles et normatifs en matière de gestion de conflits, la participation et la prise en compte effective des besoins et priorités des jeunes et d'élaborer le cadre de travail, prévus dans le résultat 2. Cette servira au-delà même du projet et permettra de connecter les efforts et partager les résultats en matière de consolidation de la paix et changement climatique.

Le projet vise également la **mise en place de plusieurs structures dont la durabilité financière à long terme sera étudiée, afin de favoriser leur inclusion dans les offres de services de l'Etat ou comme des partenariats durables avec le secteur privé**, au-delà des opportunités de mobilisation de fonds supplémentaires. Pour cela, une des consultations et concertations impliquant l'ensemble des acteurs concernés seront organisées dans la dernière année du projet, pour l'élaboration d'une **stratégie de pérennisation des acquis**.

Pour assurer la visibilité de PBF dans la mise en œuvre du projet, les 2 agences veilleront à régulièrement mentionner le support de PBF, en plus d'une visibilité à travers le RCO pour la réalisation du projet notamment aux bénéficiaires eux-mêmes et lors d'événements majeurs liés aux activités du projet. Des éléments de visibilité tels que la présidence et les allocutions d'ouverture de certains ateliers ou réunions importantes par le RCO, des dépliants, des photos accompagnés de succès stories, T-shirts ou postes Facebook ou Twitter seront aussi produits dans le but de mieux informer le public ou les partenaires du gouvernement, du secteur privé, des organisations de travailleurs et de la société civile sur l'avancée du projet. Des vidéos participatives⁴⁹, des salons et/ou foires, un événement de lancement du projet ainsi qu'un événement de clôture seront programmés afin d'accentuer l'importance d'un tel projet et mieux cerner l'impact du projet sur toute sa durée.

Cette visibilité assurera également une bonne exposition des activités auprès des acteurs impliqués sur ces thématiques et notamment des bailleurs potentiels. Le but sera ici de promouvoir la continuité de notre action et un investissement renforcé sur ces enjeux à la fin du projet. De nombreux acteurs ont déjà commencé à investir sur ces enjeux, mais avec des approches différentes, notamment l'Union Européenne, le Département d'Etat Américain, l'AFD et la BMZ. De même, une **stratégie de communication spécifique** au projet sera élaborée et mise en œuvre par les agences pour communiquer et promouvoir les cas de réussite, leçons apprises et bonnes pratiques auprès des PTF pour accroître la visibilité du projet et assurer l'adoption, la mise à l'échelle/l'expansion de l'approche. Cette stratégie de communication s'assurera également de communiquer aux partenaires et aux bénéficiaires la nature des fonds PBF, leurs limites et leur caractère catalytique afin que les attentes ne soient pas exagérées.

Une attention particulière sera accordée à la **gestion des connaissances**, afin de mesurer l'impact de cette approche innovante pour la paix (ligne de référence, indicateurs, développement de bonnes pratiques, etc.).

⁴⁹ Les vidéos participatives permettront d'assurer que les membres de la communauté participent activement à l'acquisition et au partage des meilleures pratiques de prévention/gestion de conflits, contribuant ainsi à une approche participative de suivi et de documentation des enseignements tirés de l'expérience.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxièmes et troisièmes tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

OIT

1. Personnel et autres employés : USD 437,479

Gestionnaire de projet (Coordinateur national de projet), NOB, Nouakchott, USD 5,462.33 x 36 mois = USD 196,644 (plus IT services costs de USD 90 x 36 mois = USD 3,240)

Chef du sous-bureau Bassikounou – Expert national (Socio-économiste), NOB, Bassikounou, USD 5,122.14 x 7 mois = USD 16,119 (en co-financement avec d'autres projets) (plus IT services costs de USD 90 x 7 mois = USD 630)

Coordinateur national de projet (Environnement et développement durable), NOA, Bassikounou, USD 3,644 x 7 mois = USD 25,508.00 (en co-financement avec d'autres projets) (plus IT services costs de USD 90 x 7 mois = USD 630)

Chauffeur, Bassikounou, G3, USD 1,690 x 7 mois = 11,832 (en co-financement avec d'autres projets)

Chauffeur, Nouakchott, G2, USD 1,551 x 6 mois = USD 9,306

Assistant/e Administratif/ve et financier/e, G6, Nouakchott, USD 3,697 x 36 mois = USD 133,104 (plus IT services costs de USD 90 x 36 mois = USD 3,240)

Spécialiste emplois et cohésion sociale, P4, Nouakchott, USD 17,400 x 1 mois = USD 17,400 (en co-financement avec d'autres projets) (plus IT services costs de USD 90 x 1 mois = USD 90)

2. Fournitures, produits de base, matériels : USD 0

3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation): USD

Meubles de bureau : USD 9,000

Achat d'un véhicule de projet : USD 32,705

4. Services contractuels : USD 1,340,865.77

Services contractuels pour l'ensemble des activités : USD 1,183,165.77. Ceci est une combinaison de contrats à des consultants nationaux, des consultants internationaux, des accords d'exécution et contrats de service.

Actions de communication et visibilité du projet : USD 60,000

Etude de base : USD 30,000

Evaluation à mi-parcours : USD 10,000

Evaluation finale indépendante : USD 30,000

5. Travel : USD 75,600

Coûts de missions pour le staff du projet : USD 16,800 x 3 ans = USD 50,400

Coûts de missions pour les spécialistes techniques de l'OIT basés en dehors de la Mauritanie qui appuieront techniquement le projet : USD 8,400 x 3 ans = USD 25,200

6. Transferts et subventions aux homologues : USD 0

7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : USD 176,045

Contribution au loyer des bureaux de l'OIT à Nouakchott et Bassikounou : 36 mois x USD 2,541 = USD 91,476.00

Coûts de communication (téléphone) : 36 mois x USD 100 = USD 10,800

Fournitures du bureau : 36 mois x USD 50 = USD 5,400

Coûts de sécurité : USD 49,655

Coûts de fonctionnement du véhicule : USD 18,714

Assurance : USD 1,728 x 3 ans = USD 5,184

Gasoil et maintenance : USD 4,510 x 3 ans = USD 13,530

FAO

Le budget du FAO est de USD 1,800,000 avec les frais de gestion 7%, équivalent à USD 117,757. La répartition ci-dessous assure que la majorité du budget soit utilisée au profit des bénéficiaires directs et indirects et au renforcement de capacités locales.

1. Personnel et autres employés : USD 304,368

Le projet prendra en charge une équipe d'experts techniques et conseillers afin de réaliser les activités prévues et obtenir les résultats escomptés. La Rubrique personnel couvrira les honoraires des experts (voir tableau des Ressources Humaines) dont certains via des coûts partagés avec d'autres projets et répartis proportionnellement au temps passé par le personnel sur les activités directement liées au projet.

2. Fournitures, produits de base, matériels : USD 111,704

Le projet couvrira une partie du plan d'investissement des bénéficiaires du Pôle agri-accélérateur (en hauteur de USD 3,000 environ pour les 50% des projets les plus performants), les fonds de prototypes de l'Agri-Innovation avec un budget de USD 52,000. Un budget de USD 57,000 sera alloué à la fourniture du matériel et intrants agricoles au profit des coopératives des jeunes et jeunes entrepreneurs.

3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) : USD 247,585

Le projet couvrira une partie du plan d'investissement des bénéficiaires du Pôle agri-accélérateur (en hauteur de USD 3,000 environ pour les 50% des projets les plus performants avec un total de USD 48,000), l'achat d'équipements nécessaires au démarrage des startups ainsi que des équipements (hydrauliques, de conservation, de transformation etc.) pour les coopératives des jeunes à hauteur de 160,000. Un budget de USD 40,000 est alloué à l'achat d'un véhicule pour couvrir toutes les zones du projet et faciliter le suivi des activités.

4. Services contractuels : USD 325,396

Les coûts qui relèvent des services contractuels comprennent les partenariats avec des Bureaux d'études et des contractants. Le budget sous cette rubrique couvre les services d'un Incubateur régional pour le renforcement des capacités des incubateurs locaux à hauteur de USD 80,000. Un contrat de service avec un incubateur technologique locale pour accompagner le programme Agri-Innovation Startup Cup USD 60,000; des contrats de services avec des bureaux d'études pour accompagnement Agri-accélérateur ainsi que des contrats de services pour soutenir l'intégration des techniques agricoles innovantes au profit des coopératives rurales des jeunes avec un total de USD 185,000.

5. Frais de déplacements : USD 174,944

Le budget couvre les missions internationales des experts du siège, du Bureau régional et sous régional pour l'accompagnement du pôle agri-accélérateur, l'Agri-Innovation à environ 70,000 USD durant les 36 mois. Les missions nationales de l'équipe du projet ainsi que les frais de

mission des représentants gouvernementaux pour assurer un suivi conjoint des activités sont également couvertes sous cette rubrique.

6. Transferts et subventions aux homologues : USD 374,475

Ce budget sera alloué aux transferts et subventions aux homologues pour couvrir les protocoles d'Accord sur l'analyse des investissements Mauritanie, l'identification, l'organisation et le suivi technique des coopératives dirigées par des jeunes et les sessions de sensibilisation du dispositif entrepreneurial. De même, la mise en place des Villages digitaux au niveau des trois sites ainsi que le transfert d'expériences « Accélérateurs en contextes fragiles » feront l'objet de protocoles d'accords. Ces Accords seront signés avec des partenaires gouvernementaux comme les délégations régionales au niveau local et les agences partenaires nationales, ainsi que les ONG.

7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : USD 143 770,99

Ce budget inclut la contribution du projet aux frais de location, d'eau, d'électricité et de maintenance du bureau ainsi que le carburant pour les missions et l'entretien des véhicules, de même qu'une contribution aux frais de communication, de téléphone et d'internet ainsi que les coûts de services (sécurité, l'informatique, financiers).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre la soumission		X	L'OIT recrutera le gestionnaire de projet pour renforcer le staff proposé. La FAO recrutera 2 expertes, 1 spécialiste en AgriTech et 1 développement du secteur privé.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Atelier de consultation stratégique a eu lieu le 24 mars et le 24 mai 2023.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Le point focal genre de la FAO est membre de l'équipe de rédaction. La proposition a été également soumise à révision de l'experte genre au BCR.

11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		Les organisations conduites par les jeunes ont été consultées aux différentes phases de la formulation du projet
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		

6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	X		L'achat de 2 véhicules, dont 1 par agence se justifie d'une part par souci d'efficacité dans le projet car, la location de véhicule pour toute la durée de mise en œuvre est très coûteuse comparé au coût d'achat d'un nouveau véhicule, aussi, ceci renforcera l'efficacité dans le suivi de terrain sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet. Ces 2 véhicules seront mis à disposition des activités du projet y compris les missions de terrain.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	Un personnel de support et une expertise supplémentaire (gestion de ressources naturelles, changement climatique, élevage, foncier, économiste, expert en plateforme multi-acteur) apporteront un appui technique à l'équipe du projet selon les activités.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO.
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any cost’s extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document.

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget.

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

	annual report if timing coincides)	consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to

comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.⁵⁰
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁵⁰ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 Les jeunes hommes et les jeunes femmes issus de la population hôte, retournée et réfugiée des zones de Bassikounou, Dar Naim et Rosso s'engagent activement dans la promotion, le soutien et le renforcement des initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation en matière d'accès aux ressources naturelles et de préservation de l'environnement</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet</p>		<p>Indicateur 1 a. Nombre de cadres de concertation ou plateformes multi-acteurs dans les 3 zones ciblées intégrant régulièrement des échanges sur les facteurs favorisant la mobilisation par la dégradation de l'environnement, les conflits intercommunautaires et les risques d'extrémisme violent.</p> <p>Niveau de référence : inconnue (Baseline à faire) Cible: 3 cadres de concertation opérationnels et 3 plateformes multi-acteurs.</p> <p>Indicateur 1.a. (bis) : % de personnes interviewés dans les 3 zones</p>	<p>3 rapports d'ateliers de rassemblement incluant listes de présence PV des rassemblements Recommandations/Consensus issus des réunions mises en œuvre</p>	<p>Année 1 :3 cadres de concertation opérationnels et 3 plateformes multi-acteurs mis en place et opérationnels. - Année 2 Recommandations/Consensus issus des réunions mises en œuvre et - Année 3 : Recommandations/Consensus issus des réunions mises en œuvre.</p> <p>Année 1 : Enquêtes de perception au début du projet avec 20%, - Année 3 :</p>

<p>contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>ODD cibles (5, 8, 10, 13, 16, 17)</p> <p>Recommandations de l'EPU fait en 2021 Autres, recommandations 130.153 - 130.155, et 130.221 - 130.230, 130.81 - 82</p>		<p>d'intervention qui affirment que les cadres de concertation et/ou plateformes multi-acteurs contribuent à renforcer la consolidation de la paix et de la cohésion sociale (Résolution 2250), et la coopération entre les communautés et les autorités locales et entre les communautés hôtes retournés et réfugié dans les initiatives communautaires de prévention des conflits et de médiation liée à l'accès aux ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.</p> <p>Niveau de référence :0 Cible: estimation de 70% des personnes interviewées.</p>		<p>Enquêtes de perception à la fin du projet pour estimer les changements et réalisations avec 50%..</p>
		<p>Indicateur 1 b. Nombre de jeunes et de représentants des services techniques de l'Etat formés par le projet et disposant des aptitudes et</p>	<p>Les exemplaires des textes Listes des bénéficiaires Rapport d'activités de formation Rapports d'activités des cadres de concertation et</p>	<p>Année 1 : 100 - Année 2 :150 et - Année 3 : 50</p>

		<p>moyens financiers à participer activement dans la prise de décisions sur la gestion équitable des ressources naturelles, la médiation/résolution des conflits et participent au processus de résolution des conflits dans leur localité (répartition hommes /femmes/groupes vulnérables, localité et âge).</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 900 jeunes, y inclut 40% de femmes, et 90 représentants des services techniques de l'État formés</p>	<p>plateformes mutilateurs pour la prévention/résolution des conflits</p>	
		<p>Indicateur 1 c. % de conflits liés aux ressources naturelles et fonciers ayant été résolus et une meilleure gestion conjointe dans l'intérêt de la protection des populations les plus vulnérables et des communautés locales et réfugié par les cadres de</p>	<p>Enquêtes périodiques auprès des bénéficiaires/1 fois par mois</p> <p>Enquête qualitative et quantitative milieu et fin de projet/02 fois</p>	<p>Année 1 : 20% - Année 2: 20% et - Année 3 :30%</p>

		concertation et les plateformes multi-acteurs. Niveau de référence : inconnue (Baseline à faire) Cible: estimation de 70 % des jeunes visés par le projet (F : 50% et H :50%) Indicateur 1 d. Nombre de jeunes femmes bénéficiaires du programme et qui siègent dans les organes communautaires, départementaux ou régionaux. Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 3 jeunes femmes dans les 3 zones ciblées.			Année 3 : Au moins 3 jeunes femmes dans les 3 zones ciblées.
	Produit 1.1 : Les acteurs locaux utilisent des cadres de concertation opérationnels et des plateformes basées sur une approche	Indicateur 1.1.1. Augmentation du % des membres de la communauté qui disent que les jeunes hommes et les jeunes femmes jouent	Rapports d'enquête qualitative et quantitative début, milieu fin du projet Rapport activité, fiche de Présence/ 03 fois		Année 1 : Enquête qualitative et quantitative début du projet, - Année 2 : Enquête qualitative et quantitative milieu du projet et - Année 3 : Enquête

	<p>participative et inclusive, visant à identifier et promouvoir des solutions locales innovantes, ainsi qu'à structurer le dialogue pour l'accès équitable et inclusif, et la gestion des tensions autour des ressources naturelles.</p>	<p>un rôle important dans la promotion d'une culture de paix dans la communauté et la gestion des ressources naturelles</p> <p>Niveau de référence : inconnue (Baseline à faire) Cible: % de membres de la communauté locale et réfugié.</p>	<p>Témoignages des jeunes membres des cadres de concertation opérationnels et de plateformes multi-acteurs</p>	<p>qualitative et quantitative fin du projet</p>
	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 1.1.1 Effectuer des analyses et un mapping préalable sur la corrélation entre les facteurs de conflit et de paix autour de l'entreprenariat, les investissements, l'accès aux ressources</p>			

	<p>naturelles et l'extrémisme violent.</p> <p>Activité 1.1.2 Renforcer les capacités des jeunes issus de la population hôte, retournée et réfugiée, et du personnel des services gouvernementaux concernés sur les textes encadrant l'accès aux ressources naturelles et à la médiation/résolution des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles, en partenariat avec les mécanismes et centre de formation existants</p> <p>Activités 1.1.3</p>			
--	---	--	--	--

	<p>Mettre en place et/ou redynamiser les mécanismes (espaces civiques, cadres de concertation intergénérationnels et de plateformes multi-acteurs) dans les zones d'intervention pour faciliter la concertation sur les besoins prioritaires des jeunes et les enjeux clés de prévention de l'extrémisme violent, cohabitation entre les populations hôtes, retournées et réfugiées, favorisant ainsi une meilleure coexistence et interdépendance.</p>			
	<p>Produit 1.2 : Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, des communautés cibles</p>	<p>Indicateur 1.2.1. % de jeunes femmes, membres des cadres de concertation et des plateformes multi-acteurs et ayant un poste</p>	<p>Etude technique Rapport d'activités incluant PV des Assemblées générales Comptes rendus des réunions de bureau</p>	<p>Année 1 : 50% des jeunes femmes et 50% de jeunes hommes inclus dans les cadres de concertation.</p>

	<p>s'appuient sur des compétences et des connaissances renforcées, ainsi que sur des réseaux existants de champion-nes et de bonnes pratiques pour améliorer leurs capacités à répondre aux catastrophes naturelles, au changement climatique et à la prévention de l'extrémisme violent et des conflits liés aux ressources naturelles.</p> <p>Activité 1.2.1 Créer et renforcer le programme de jeunes champion-nes⁵¹ et championnes en emplois verts et cohésion sociale</p>	<p>de responsabilités et de prise de décision</p> <p>Niveau de référence : inconnue, données de référence à collecter Cible 50% des jeunes femmes et 50% de jeunes hommes.</p> <p>Indicateur 1.2.1.: Nombre de réseaux de champion-nes et de bonnes pratiques établis par les jeunes, favorisant le partage d'expériences et la diffusion de méthodes efficaces dans les domaines de la prévention des conflits, de la préparation aux catastrophes et de la gestion des ressources naturelles.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 3 de réseaux composés de 10 champion-nes et de</p>	<p>Statuts et règlements intérieurs Photo</p>	<p>Année 2: 3 de réseaux composés de 10 champion-nes et de bonnes pratiques établis dans chaque zone et affiliés aux réseaux existants avec au moins 5 jeunes femmes dans chaque réseau</p>
--	---	---	---	---

⁵¹ Les champions-ones sont aussi considéré-es comme des agents de changement et ambassadeurs de la consolidation de la paix.

	aligné au Pôle agri-accélérateur, à l'Agri-Innovation Startup Cup et à la Social Innovation Challenge.	bonnes pratiques établis dans chaque zone avec au moins 5 jeunes femmes dans chaque réseau.		
	<p>Activité 1.2.2 Renforcer le réseautage et de la visibilité des jeunes hommes et des jeunes femmes ruraux et péri-urbains impliqués dans les activités de projet, y compris les organisations de jeunesse</p>	<p>Indicateur 1.2.2. Nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes formées aux techniques de résilience aux changements climatiques, à la législation encadrant la gestion équitable des ressources naturelles et les droits fondamentaux et qui les utilisent (répartition hommes/femmes/groupes vulnérables, localité et âge)</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 300</p> <p>Indicateur 1.2.2. (bis) : Nombre d'initiatives réussies et dirigées par les jeunes dans la prévention des conflits, la résilience face aux catastrophes naturelles et la promotion d'une gestion durable des</p>	Rapport activités de formation, fiche de Présence et évaluation ante et post formation des connaissances acquises / 10 fois	<p>Année 1 :100, - Année 2 :200, et - Année 3: Évaluation post formation pour identifier les jeunes qui ont adopté les connaissances acquises et les utilisent.</p> <p>Année 1 : 20% Année 2 : 40% et Année 3. 10%</p>

		<p>ressources naturelles, évalué en fonction de leur impact sur la communauté et l'environnement local.</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 70% de réussite des initiatives dirigées par les jeunes hommes et femmes.</p>		
<p>Résultat 2: Les jeunes hommes et les jeunes femmes des communautés cibles s'engageant dans des initiatives économiques responsables conjointes axées sur une gestion durable de l'environnement au sein de chaînes de valeurs inclusives, porteuses de paix et vertes</p>		<p>Indicateur 2 a. % des jeunes hommes et de jeunes femmes issues des populations hôtes, retournés et réfugiés enquêtés, affirmant que les interactions sociales autour d'activités économiques et/ou de formation et de dialogue, entre eux, leur permettent de faire face à l'influence des groupes extrémistes, de prévenir et gérer les tensions intercommunautaires et d'améliorer la confiance mutuelle et la cohésion sociale (ventilé par pays,</p>	<p>Rapports des analyses participatives Enquête de perception finale Rapport de formation. Liste de présence</p>	<p>Année 1 : Analyses participatives, 20% -, - Année 2 : Analyses participatives en milieu du projet, 40% et - Année 3 : Enquête de perception finale en fin du projet, 70%</p>

<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>par sexe et tranche d'âge) Pays/Sexe/Age).</p> <p>Niveau de référence : inconnue (Baseline à faire)</p> <p>Cible : estimation de 70 % des jeunes visés par le projet (F : 50% et H :50%)</p>		
<p>ODD cibles (5, 8, 10, 13, 16, 17)</p> <p>Recommandations de l'EPU fait en 2021</p> <p>Autres, recommandations 130.153 - 130.155, et 130.221 - 130.230, 130.81 - 82</p>		<p>Indicateur 2 b.1 : % de jeunes qui se sentent moins marginalisés, en déclarant avoir une meilleure estime de soi et être mieux intégrés à la vie communautaire grâce à l'amélioration de la productivité et des investissements responsables de leur PME</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 70% des jeunes ciblés dont 50% jeunes femmes et 50% de jeunes hommes</p>	<p>Rapport d'enquête qualitative et quantitative début, milieu et fin du projet</p>	<p>Année 1 : Enquête qualitative et quantitative début du projet avec 20%</p> <p>Année 2 : Enquête qualitative et quantitative milieu du projet avec 40%</p> <p>Année 3 Enquête qualitative et quantitative fin du projet avec 70%</p>
		<p>Indicateur 2 c % des jeunes nouvellement insérés sur le marché du</p>	<p>Documents de suivi des Guichets emplois Techghil, Maisons des jeunes, enquêtes</p>	<p>Année 1 : 50</p> <p>Année 2 : 100</p> <p>Année 3 : 50</p>

		<p>travail grâce aux différentes mesures d'insertion du projet y compris les allocations économiques et autres services offerts dans les métiers liés aux chaînes de valeur identifiées, au développement local et à la création d'entreprises</p> <p>Niveau de référence :0 Cible: 50% (450/1900 à appuyer par le projet) avec 50% de jeunes femmes</p> <p>Indicateur 2 d : Nombre de jeunes qui ont développé directement leurs entreprises grâce au soutien du projet. Référence : 0 Cible : 200 (100 jeunes hommes et 100 jeunes femmes)</p>	<p>périodiques auprès des organisations membres du réseau SAI-SAE /08 fois, tous les deux mois</p>	<p>Année 1 : 50 Année 2 : 100 Année 3 : 50</p>
	<p>Produit 2.1: Les acteurs nationaux et locaux de l'écosystème social et économique des</p>	<p>Indicateur 2.1.1. . Nombre d'études de cas capitalisées et diffusées. Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapports d'étude finale/. 03 fois</p>	<p>Année 1 : 1, Année, 2, et Année 3 : les 3 études diffusées</p>

	communautés hôtes et réfugiées développent et mettent en œuvre conjointement des plans de développement locaux inclusifs, participatifs et porteurs de paix, de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Liste des activités relevant du produit : Activité 2.1.1 Mettre en place à Bassikounou, Dar Naim et Rosso un processus participatif de développement économique local, en coordination avec le secteur privé, les partenaires sociaux,	Cible: 3		
		Indicateur 2.1.2. Nombre de plans développés et mis en œuvre (de développement local inclusif, participatif et porteur de paix et de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement) Niveau de référence : 0 Cible : 3	Rapports d'activités Liste de présence (Contact + émergement)	Année 1 : 3 plans développés, - Année 2 : 3 plans mis en œuvre et Année 3 : Poursuite de la mise en œuvre des 3 plans développés.
		Indicateur 2.1.3. Nombre de bonnes pratiques intégrées dans les plans de développement locaux au niveau local et régional Niveau de référence: 0 Cible: 15	Rapports d'enquête qualitative et quantitative milieu et fin du projet	Année 1: 2, Année 2 : 10 et Année 3 : 3
		Indicateur 2.1.4. Nombre d'emplois verts et innovants créés avec l'engagement du secteur privé dans des chaînes de valeur inclusives et porteuse de stabilité sociale et de paix Niveau de référence : /	Rapport de suivi-évaluation – auprès des Guichets emplois Techghil, Maisons des jeunes, enquêtes périodiques auprès des organisations membres du réseau SAI-SAE partenaires Rapport des partenaires	Année 1 :100, Année 2 : 200 et Année 3 :150

	<p>les jeunes hommes et les jeunes femmes et structures gouvernementaux, pour identifier et promouvoir les chaînes de valeur, ainsi que les opportunités économiques et d'investissement responsables à fort potentiel de génération d'emplois décents pour les jeunes, dans un cadre de promotion de la cohésion sociale et de la paix.</p> <p>Activités 2.1.2 Renforcer les services publics d'emplois à améliorer la fourniture des services adaptés, et répondants aux besoins des jeunes par la mise en</p>	<p>Cible : 450 à la suite de l'appui et l'accompagnement des 900 jeunes bénéficiaires, pour 225 jeunes hommes et 225 jeunes femmes.</p>		
	<p>Indicateur 2.1.5. Nombre d'institutions et services d'appuis aux entreprises y incluant celles faisant partie de l'ESS évalués et renforcés</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 75 (25 par zone)</p> <p>Indicateur 1 1.6 : Nombre de jeunes bénéficiant d'un soutien et accompagnement sensible au genre et à l'âge</p> <p>Niveau de référence : inconnue (Baseline à faire) Cible : 450 à la suite de l'appui et l'accompagnement des 900 jeunes bénéficiaires,</p>	<p>Rapport d'enquêtes avant et après les activités</p> <p>Tests de connaissances et attestations de formation, Rapports d'activités</p>	<p>Année 1 : Rapport d'enquêtes avant les activités/ Tests de connaissances et attestations de formation dans les 3 zones, Année 2 : Déploiement des activités et rapport; Année 3 : Poursuite des activités et Rapport d'enquêtes après les activités.</p> <p>Année 1:100; Année 2 :250. et Année 3:100</p>	

	<p>œuvre des actions identifiées de manière participative pour la promotion de l'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes des différentes communautés à travers le renforcement du travail en réseau au niveau local.</p> <p>Activité 2.1.3 Appuyer l'évaluation et la mise en œuvre des recommandations pour l'amélioration de l'inclusivité des institutions et Ecoles d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP) locaux améliorent l'inclusivité.</p>	<p>pour 225 jeunes hommes et 225 jeunes femmes.</p>		
--	--	---	--	--

	<p>Produit 2.2 : Le secteur privé, et en particulier les PME soutenues par le projet au niveau local, améliorent leur productivité et réalisent des investissements responsables visant à créer des emplois verts et innovants dans des chaînes de valeur inclusives et propices à la stabilité sociale et à la paix.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 2.2.1 Sensibiliser et sélectionner les participants du dispositif d'accompagnement entrepreneurial responsable.</p>	<p>Indicateur 2.2.1. Nombre de MPME créés ou soutenues</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 100 MPMEs locales vertes (dont au moins 50% gérés par des femmes) dans les 3 zones cibles</p>	<p>Rapport des services/Documents de suivi des Guichets emplois Techghil, Maisons des jeunes et Réseaux SAI-SAE, enquêtes périodiques auprès des organisations membres du réseau /08 fois, tous les deux mois</p>	<p>Année 1: 40., Année 2: 60 et Année 3: Suivi, coaching des 100 MPMEs</p>
		<p>Indicateur 2.2.2. Nombre d'agri-entrepreneurs/jeunes, directement soutenus dans les 3 zones avec accès au financement à travers le Pôle agri-accélérateur, l'Agri-Innovation Startup Cup, la Social Innovation Challenge et les villages digitaux</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 100 (dont au moins 50% de jeunes femmes)</p>	<p>Rapport d'enquête de suivi-évaluation</p> <p>Rapports de l'évaluation finale</p> <p>Rapport des partenaires</p>	<p>Année 1: 40, Année 2: 60 et Année 3: Suivi individuel, renforcement et évaluation des 100 agri-entrepreneurs et jeunes en tête des initiatives bénéficiaires des incitations financières</p>
		<p>Indicateur 2.2.3. Nombres de MPME appuyés dans les 3 zones, afin de renforcer leur</p>	<p>Nombre de business model canevas responsables validés</p>	<p>Année 1 : études et sensibilisations ; Année 2 : 40. et Année 3 : 20.</p>

	<p>Activité 2.2.3 Promouvoir l'entrepreneuriat, la digitalisation et l'Économie sociale et solidaire parmi les jeunes hommes et les jeunes femmes des régions cibles (incluant les communautés déplacées et réfugiées) à travers l'Él Chargui Social Innovation Challenge et les villages digitaux.</p> <p>Activité 2.2.4 Promouvoir des investissements responsables de MPME locales ayant un potentiel de transformation de l'économie locale en faveur de l'inclusion, de la durabilité et de la stabilité sociale, à travers des Agri-</p>	<p>performance et leur contribution à une économie locale inclusive, durable et porteuse de paix</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 60 MPMEs appuyés, dont 30 sont gérées par des jeunes femmes.</p> <p>Indicateur 2.2.3(b) Nombre d'emplois consolidés ou créés grâce au dispositif de l'agri-accélérateur : Niveau de référence : 120 emplois existants estimés Cible : 120 emplois consolidés ; 100 emplois créés</p> <p>Indicateur 2.2.4 (c) : nombre de villages digitaux (VD) créés et renforcés</p> <p>Niveau de référence : 1 Cible : 3</p>	<p>Suivi et évaluation ex-post (6 mois / 1 an après la fin de l'accompagnement).</p>	<p>Année 1: ; Année 2 :80 consolidés et 60 créés. et Année 3: 40 consolidés et 40 créés</p> <p>Année 1: Identification des sites d'accueil., Année 2: Installation, équipements des VD et formation des utilisateurs et Année 3: évaluation des solutions E-</p>
--	--	--	--	--

	<p>Accélérateurs visant à renforcer leur performance et leur intégration dans les filières.</p> <p>Activité 2.2.4 Accompagner pour la création d'entreprises les jeunes femmes et hommes dans des secteurs porteurs de l'économie verte et de l'Agri-tech à travers l'Agri-Innovation Startup Cup.</p> <p>Activité 2.2.5 Soutenir les institutions et services d'appuis aux entreprises (y incluant celles faisant partie de l'ESS) pour mieux répondre aux besoins du secteur privé au niveau local</p>	<p>Indicateur 2.2.4 (c) : nombre de villages digitaux (VD) créés et renforcés</p> <p>Niveau de référence : 1 Cible : 3</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 60 MPMEs appuyés, dont 30 sont gérées par des jeunes femmes.</p>		<p>Agriculture et renforcement des sites</p>
--	--	--	--	--

	<p>Produit 2.3 : Les jeunes hommes et les jeunes femmes vivant en zone rurale, y compris les réfugiés et les retournés, ont les compétences vertes nécessaires pour participer et mettre en œuvre une économie locale durable, et inclusive.</p>	<p>Indicateur 2.3.1. Nombre de jeunes hommes et les jeunes femmes issues des populations hôtes, retournés et réfugiés ayant suivi des formations dans les chaînes de valeur et métiers identifiés et ayant reçu des qualifications du système national.</p> <p>Niveau de référence :0 Cible : 900 (dont 50% de jeunes femmes)</p>	<p>Tests de connaissances, liste de présence, et attestations de Formation.</p>	<p>Année 1 : 200; Année 2 : 400 et Année 3 : 300</p>
	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 2.3.1 Améliorer l'employabilité et le développement des compétences vertes au profit des jeunes femmes et des jeunes hommes de différentes communautés, y</p>	<p>Indicateur 2.3.2. Nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes issues des populations hôtes, retournés et réfugiés ayant accès et bénéficiant de services de création d'entreprises (SAE) et d'initiatives d'orientation professionnelle en étroite collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANE)</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapports d'activités des fournisseurs SAI-SAE, Guichets emploi Techghil incluant les services financiers et non financiers offerts</p>	<p>Année 1 : Mise en relation des jeunes identifiés avec TECHGHIL à travers leur inscription dans le système DELIL; Année 2 : 600 et Année 3 : 300.</p>

	<p>compris les réfugiés, en suivant des formations techniques dans des filières de formation innovantes en associant à ces réflexions l'ensemble des partenaires locaux (partenaires sociaux, OSC, universités...), en particulier pour les jeunes femmes.</p> <p>Activité 2.3.2 Mettre à la disposition des jeunes femmes et des jeunes hommes et des réfugié(e)s, d'environnements et de programmes d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences, la socialisation, et renforcer leur confiance en soi,</p>	<p>Cible : 900 (40% de jeunes femmes)</p>		
		<p>Indicateur 2.3.3. Nombre des jeunes hommes et de jeunes femmes issues des populations hôtes, retournés et réfugiés ayant accès à des emplois verts</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 450 (au moins 40% de jeunes femmes) dont 50% de jeunes réfugiés et 50% de jeunes issus des communautés d'accueil et retournés.</p> <p>Indicateur 2.3.4. % des jeunes (50% de jeunes femmes) insérés sur le marché du travail grâce aux différentes mesures d'insertion du projet y compris les allocations économiques et autres services offerts dans les métiers liés aux chaînes de valeur identifiés, au développement local et à la création d'entreprises</p>	<p>Rapport d'activités de suivi et d'accompagnement des Guichets emplois Techghil, Maisons des jeunes et réseaux SAI-SAE</p> <p>Rapport des autres partenaires</p>	<p>Année 1 : 100; Année 2 : 200 et Année 3 : 100</p> <p>Année 1 : 10%; Année 2 : 30% et Année 3 : 50%</p>

	<p>l'échange et le dialogue, impulsant ainsi un changement de comportement permettant de promouvoir la cohésion sociale.</p> <p>Activité 2.3.3 Lancer (et en collaboration avec le secteur privé) un programme d'appui au développement des compétences techniques pour les jeunes, avec un accent particulier sur les jeunes femmes, incluant l'identification de profils, de compétences de vie, et la gestion de conflits.</p> <p>Activité 2.3.4 Suivre les jeunes placés dans les activités économiques</p>	<p>Niveau de référence :0 Cible: 50% (450/1900 à appuyés par le projet)</p>		
--	---	---	--	--

	<p>identifiées en vue de la pérennisation de leur emploi dans les CDVs et PME créés.</p> <p>Activité 2.3.5 Soutenir la transition écologique des entreprises et des PME, comme moyen pour prévenir et atténuer les conflits locaux et régionaux causé par le manque de gestion participative et la pénurie de ressources naturelles, et renforcer la cohésion sociale et de la paix.</p>			
--	---	--	--	--